

Ottignies

Louvain-la-Neuve

Ville Universitaire d'Avenir jumelée avec Jassans-Riottier (France)

BULLETIN
COMMUNAL

OFFICIEL



*Le Conseil communal nouveau
est arrivé !*

N° 40

AVRIL 1989

Périodique trimestriel - Ottignies I

Ottignies
Louvain-la-Neuve
 Ville Universitaire
 jumelée avec
 Jassans-Riottier (France)



BULLETIN

COMMUNAL OFFICIEL

distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres d'Ottignies-Louvain-la-Neuve

Secrétariat de Rédaction,
 Administration, Publicité :
 José Desmet

Avenue des Combattants, 30
 Tél. 43 79 06

Réalisation Technique :
 Photocomposition N. Dieu-Blondiau
 et Imprimerie J. Dieu-Brichart
 Chaussée de la Croix 47
 1340 Ottignies
 Tél. 41 50 24

- Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.
- Reproduction des textes autorisée en mentionnant l'origine complète.
- Reproduction des annonces commerciales interdite.

PROCHAINE PARUTION :

16 juin 1989

DATE LIMITE POUR LE DEPOT DES INFOS :

15 mai à midi

<ul style="list-style-type: none"> • Editorial 3 • Vie communale <ul style="list-style-type: none"> – Le nouveau Conseil communal, avec attributions des Echevins 4 ▷ <i>Avis d'intérêt général</i> : <ul style="list-style-type: none"> – Appel aux candidats pour la constitution d'une Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire 6 – Nouveaux délégués de la Ville auprès des A.S.B.L. 9 ▷ <i>Participation</i> : <ul style="list-style-type: none"> – Villages roumains 10 – Composition des Commissions 11 – Tribune des élus 12 • Société <ul style="list-style-type: none"> ▷ <i>Famille</i> : <ul style="list-style-type: none"> – La Maison maternelle 15 – Guidance parentale 16 ▷ <i>Santé</i> : <ul style="list-style-type: none"> – Une chance de guérir le cancer 17 – Services offerts par la Croix-Rouge 18 ▷ <i>Fêtes</i> : <ul style="list-style-type: none"> – Liste des jubilaires fêtés le 17 juin 19 – Jeux, sports, tourisme 20 ▷ <i>Réception</i> : <ul style="list-style-type: none"> Signalons que M. André De Groeve, Gouverneur du Brabant, a été accueilli à Louvain-la-Neuve par le Bourgmestre et les Autorités académiques lors de sa visite du site universitaire et spécialement du Musée. M. le Gouverneur a ensuite été reçu à l'Hôtel de Ville où il a signé le tout nouveau livre d'or. ▷ <i>Agenda</i> : 21 	<ul style="list-style-type: none"> • Culture <ul style="list-style-type: none"> ▷ <i>Littérature</i> : <ul style="list-style-type: none"> – Michel Lambert, Prix Rossel 22 ▷ <i>Histoire</i> : <ul style="list-style-type: none"> – Franquénies 23 • Economie <ul style="list-style-type: none"> – Créer, reprendre, étendre une entreprise 25 • Environnement <ul style="list-style-type: none"> – Concours floral 26 – Ramassage à la carte des fonds de grenier 26 • Autant savoir <ul style="list-style-type: none"> – Avis aux chefs de familles nombreuses 27 – Gardiennes d'enfants 27 • Dernière minute <ul style="list-style-type: none"> – Fancy-fair à l'école de Limauges 28 – En guise de courrier des lecteurs nous publions un point de vue latino-américain sur les lois du marché mondial 28
---	---

ON PREFERE

TELE BOUTIQUE

POUR SON SERVICE TECHNIQUE

25 ans d'expérience en électronique

VOTRE SPECIALISTE : RADIO - T.V. - HI-FI - VIDEO - ELECTRO-MENAGER - CUISINES EQUIPEES



Tél. 41 48 19
 37 Ch. de la Croix
 1340 Ottignies

CHAUFFAGE M. HERMAN



- Etude
- Réalisation
- Entretien
- Dépannage

Av. des Bouvreuils 4
 1340 Ottignies

☎ (010) 41 68 87



Ottignies-Louvain-la-Neuve a un nouveau Bourgmestre.

L'événement n'est pas banal ; les deux derniers bourgmestres ont chacun dirigé la commune pendant plusieurs décennies.

Ottignies-Louvain-la-Neuve a de nouveaux échevins. Au moins trois sur les cinq que compte le Collège. Sans être aussi exceptionnel, le changement n'en est pas moins hors mesure.

Ottignies-Louvain-la-Neuve a surtout une nouvelle majorité à sa tête. Deux formations sur trois, jusqu'aux dernières élections écartées du pouvoir, se retrouvent aux commandes. Pas courant non plus.

Cela fait beaucoup de changements en une seule fois pour une ville habituée à une certaine stabilité politique.

Faut-il s'en inquiéter ? Faut-il s'en réjouir ?

C'est le propre — la fierté même — d'un régime démocratique comme le nôtre de pouvoir, tous les six ans, se donner le cas échéant, une nouvelle équipe dirigeante. C'est ce qui s'est produit à Ottignies-Louvain-la-Neuve fin 1988.

Cette nouvelle équipe — car il s'agit bien d'une équipe — a-t-elle lieu de susciter quelques appréhensions parmi la population ?

Elle est composée d'hommes et de femmes, bien connus dans la localité, qui ont pour la plupart déjà sollicité vos suffrages et démontré leur capacité et leur intérêt pour la chose publique.

Elle constitue surtout un souffle nouveau pour Ottignies-Louvain-la-Neuve. Il y a lieu de s'en réjouir.

Notre Ville a besoin d'être solidement préparée aux échéances qui se présentent à elle en cette fin du 20^e siècle. Elle a besoin du concours de tous pour atteindre cet objectif. Notre politique de participation, réelle et responsable, le permet.

Ses habitants ont besoin d'un cadre de vie agréable, humain,

sécurisant face au aléas d'une société en perpétuel mouvement. Notre politique sociale, d'aménagement du territoire, d'urbanisme y répond.

Aînés et jeunes, travailleurs et chômeurs, Ottintois de vieille souche et néo-louvanistes, tous ont droit à une égale sollicitude face aux problèmes qu'ils rencontrent. Notre politique d'ouverture, de dialogue, de convivialité ne poursuit pas d'autre but.

Bref, une priorité absolue aux préoccupations et intérêts des hommes et des femmes qui ont choisi Ottignies-Louvain-la-Neuve pour vivre : telle est la tâche que s'est donnée l'équipe de la nouvelle majorité.

Cette équipe, elle est d'ores et déjà au travail. D'arrache-pied. Pour combler le retard d'un début de législature reporté. Elle veut que vous goûtiez rapidement la différence, que vous soyez en harmonie avec son action.

C'est à une belle aventure que nous vous convions.

Vivez-la pleinement avec nous.

*Valmy Féaux
Votre nouveau Bourgmestre*

Permanences du Bourgmestre :

En principe, en son bureau, tous les vendredis et samedis matin.

Il est préférable de prendre rendez-vous pour éviter de longues attentes.

Tél. 43 78 02

LE NOUVEAU COLLEGE ECHEVINAL



Sur cette photo « historique » on reconnaît, de gauche à droite, les membres du nouveau Collège échevinal dont les compétences ont été réparties en séance du 20 mars dernier :

André Decaffmeyer : Affaires Sociales, 3^e Age, Emploi, Sports, Jeunesse
45, avenue Bel Horizon - Tél. 61 39 08

Jacques Lega : Finances, Urbanisme, Environnement, Aménagement du Territoire
6, Scavée du Biéreau - Tél. 45 03 41

Anne André-Léonard : Etat Civil, Population, Commerce, P.M.E., Artisanat, Tourisme,
Affaires européennes
40, rue de la Chapelle - Tél. 41 80 48

Valmy Féaux : Bourgmestre, Police, Administration générale, Personnel, Information,
Participation
16, avenue Bontemps - Tél. 41 32 36

André Obsomer : Secrétaire communal

Jacques Benthuyts : Enseignement, Culture, Education permanente, Tiers-Monde,
Droits de l'Homme
86, rue de la Chapelle - Tél. 41 81 30

Jean Sablon : Travaux, Hygiène, Salubrité publique, Vie rurale
1, Grande Avenue - Tél. 61 11 07

LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAL



Sur notre photo montage, on reconnaît de gauche à droite :
 Yvonne Huveneers-Wéry (D.N.), Annie Galban-Lecléf (D.N.), Bernard Fierens (I.C.-L.B.),
 Jacqueline Pierson-Collin (I.C.-L.B.), André Decaffmeyer (D.N.), Jacques Otlet (P.R.L.-I.C.),
 Maud Duchâteau-Maillet (P.C.), Anne André-Léonard (P.R.L.-I.C.), Jean Sondag (I.C.-L.B.),
 Yves du Monceau (I.C.-L.B.)...



... Jean Sablon (P.R.L.-I.C.), Claire Delbrassinne-Mathieu (Lib.), Joseph Roobrouck (I.C.-L.B.),
 Jacques Benthuyts (D.N.), Gérard Deprez (I.C.-L.B.), Bernadette Taquet-Broes (V.A.),
 Jeanne-Marie Ferreras-Oleffe (I.C.-L.B.), Paul Taelman (Ind.), Viviane Willems (D.N.)...



... Jean de Fays (I.C.-L.B.), Robert Delogne (I.C.-L.B.),
 Nicole Lewalle (I.C.-L.B.) et Gina Delvaux (D.N.).

AVIS D'INTERET GENERAL

**CONSTITUTION DE LA COMMISSION
CONSULTATIVE D'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE (C.C.A.T.)**

APPEL AUX CANDIDATS

Dans les trois mois du renouvellement du Conseil Communal, il sera constitué une Commission Consultative d'Aménagement du Territoire, conformément au Code Wallon de l'Aménagement du Territoire du 27 mars 1985.

A cet effet, le Conseil Communal procède à l'appel aux candidatures des membres.

Les candidatures seront introduites par écrit au plus tard le 31 mai 1989.

Les mandats seront accordés à des personnes marquant un intérêt

pour l'aménagement du territoire et l'urbanisme et, par priorité, à des personnes représentatives d'associations, sociétés, groupements ou collectivités.

La Commission se composera de vingt membres effectifs ainsi que de leurs suppléants.

Les membres doivent être domiciliés dans la commune.

Pour tous renseignements complémentaires :
tél. 437909.

**COLLECTE DES
DECHETS MENAGERS**

Nous avons le plaisir de vous communiquer le calendrier des dates de récupération des jours fériés pour la collecte des déchets ménagers en 1989.

Pour la section de Limelette

La collecte du lundi 01.05.89 est reportée au mardi 02.05.89.

La collecte du lundi 15.05.89 est reportée au mardi 16.05.89.

La collecte du lundi 25.12.89 est reportée au mardi 26.12.89.

Pour la section de Céroux-Mousty

La collecte du mardi 15.08.89 est reportée au mercredi 16.08.89.

Pour la section de Petit-Ry-Pinchart

La collecte du jeudi 04.05.89 est reportée au vendredi 05.05.89.

Pour la section d'Ottignies Centre

La collecte du vendredi 21.07.89 est avancée au jeudi 20.07.89.

Pour les vidanges des containers 1.1 m³

La collecte du mercredi 01.11.89 est avancée au mardi 31.10.89.

La collecte du samedi 11.11.89 est avancée au vendredi 10.11.89.

AVIS

Il est utile de rappeler à nos lecteurs les nouveaux numéros de téléphone de l'Administration Communale :

437811
pour tous les services sauf :

417411
Service des Travaux

437882
Service de Police
(assure une permanence de 8 à 20 heures, sauf le dimanche)

C.P.A.S.

Depuis le mois de février, les services du C.P.A.S. (service social général, guidance scolaire, jeunes, gardiennes, enfants malades, aide aux familles) sont transférés dans les bâtiments de l'ancienne tannerie de Mousty, 20, avenue du Douaire. Tél. 436511.

Il est à noter que les activités du Club 3 x 20 « Chez nous » se poursuivent au 10, avenue Reine Astrid, comme par le passé (tél. 414968).



serrurerie décorative de style
perceuses, scies et meuleuses toujours en promotion !
tout l'outillage Metabo pour le travail du bois !
tout l'outillage de qualité pour le jardinage !
toute la serrurerie décorative de style !
toutes les nouveautés pour les bricoleurs !
toute la nouvelle gamme de perceuses Metabo avec variateur électronique !
toujours les meilleurs prix et les bons conseils !

MELAIN

Rue des Deux Ponts, 17-19
1340 Ottignies
Tél. : 010/41 41 61

AVIS

TAXE SUR L'ENLEVEMENT DES IMMONDICES

Nous attirons l'attention de nos concitoyens sur la date ultime du délai légal de paiement, sans frais, de cette taxe :

30 avril 1989

Il s'agit de la taxe de 1.200 francs pour l'exercice 1988.

IN MEMORIAM

JOSEPH STOUFFS

Né le 28 novembre 1927, Joseph Stouffs était un terrien dans l'âme, fier d'être agriculteur. Le contact quotidien avec la terre lui avait donné un esprit de sagesse, beaucoup de philosophie et une grande discrétion.

Viscéralement attaché à son village de Cérroux, il voulait en sauvegarder les caractéristiques et les traditions tout en les alliant à une certaine évolution. Esprit ouvert, Joseph Stouffs s'était engagé dans différentes organisations professionnelles, politiques et de coopération.

Le 4 mars dernier, tout Cérroux est venu rendre un dernier hommage à cet homme qui fut, 18 années durant, un conseiller communal tolérant et accueillant.

Aux familles de ces deux personnalités cérousiennes, disparues la même semaine, la Rédaction du Bulletin présente ses condoléances émues.

ARMAND DEPERE

Né à Cérroux le 9 octobre 1917, Armand Depère, ancien conseiller communal de Cérroux-Mousty et membre du Directoire de la Commune Libre de Cérroux, était une personnalité attachante et un militant socialiste cultivant la tolérance dans le respect des convictions de chacun.

Dès 1946, il contribua à relancer le Comité des Fêtes dont il assurera le secrétariat. Autodidacte, il s'était même mué en viticulteur amateur en fabriquant son fameux « Vin de Cérroux » apprécié par tous ses amis.

Ses funérailles ont eu lieu le 1^{er} mars à 15 heures.

BIENTOT...

UNE ANTENNE ADMINISTRATIVE COMMUNALE SUR LE SITE DE LOUVAIN-LA-NEUVE

La décision d'ouvrir un bureau de l'Administration communale sur le site de Louvain-la-Neuve a été prise lors des réunions des Conseils communaux des 30 janvier et 20 mars.

Cette antenne sera installée place de l'Université, en plein cœur du site universitaire. L'accès se fera par la galerie conduisant au parc.

Signalons que des services de la police communale et des travaux s'installeront aussi prochainement sur le site, place de l'Accueil, à proximité également de la place de l'Université.

Les heures d'ouverture vous seront communiquées prochainement.

FERMETURE DES BUREAUX

Les bureaux de l'Administration Communale seront fermés les 14 mai et 22 juillet 1989.

Clôtures DETHY sprl

1907 Avenue Albert 1^{er} 33 1988
1342 Limelette

Tél. 010/41 5088

Ouvert le samedi de 9 h à 12 h.

Distributeur reconnu Bekaert

Piquets en fer plastifié, bois, béton, caoutchouc

Treillis en tous genres, plastifié et galvanisé

Accessoires pour clôtures électriques

Clapiers - Chenils

Remise à domicile

Ets Renard sprl Hobby Center

Avenue des Combattants, 92
1340 - Ottignies
Tél. : 010/41 41 74



50 ans d'expérience

Ouvert du lundi au samedi de 9 h. à 18 h.

EPICERIE DES CLOS

Avenue Albert 1^{er} 1 - 1342 Limelette
Tél. (010) 41 9665

Alimentation générale
Fruits et Légumes • Cigarettes
Dépôt de pains

Ouvert de 8 h. 30 à 12 h. 30 et de 13 h. 30 à 19 h.

Samedi et Dimanche : ouvert à 7 h. 30

Fermé du dimanche 13 h. au lundi 13 h.

ON PORTE A DOMICILE
Parking clientèle

EN SUIVANT LES SEANCES DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 9 janvier

Mémorable séance au cours de laquelle les membres de D.N., P.R.L.-I.C. et V.A. votèrent, devant un parterre bien garni, la limitation des pouvoirs du Collège échevinal afin de respecter les vœux des différents pouvoirs de tutelle invitant le pouvoir communal en place à se montrer parcimonieux en matière de budget durant la période transitoire.

Ensuite, certaines modifications furent apportées au règlement d'ordre intérieur du Conseil Communal et notamment en ce qui concerne les P.V. des réunions qui devront contenir la relation exacte des propositions, décisions et votes, de manière nominative.

Enfin, six nouveaux présidents de commissions furent élus en attendant le remaniement complet de ces organes de consultation.

Séance du 30 janvier

En début de séance fut présenté le budget établi par le bourgmestre sortant. Des solutions alternatives ayant été proposées, ce point fut reporté à une date ultérieure.

Le plan triennal des travaux fut voté à l'unanimité.

Les membres de la nouvelle majorité décidèrent l'implantation d'une antenne administrative communale sur le site de Louvain-la-Neuve. Elle se situera dans le nouveau bâtiment en voie d'achèvement, place de l'Université. Le groupe I.C.-L.B. s'abstint.

Les conseillers approuvèrent à l'unanimité le principe d'une Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et l'examen par un groupe de travail, dans un délai d'un mois, du règlement d'ordre intérieur de la C.C.A.T.

Quant aux engagements de dépenses supérieurs à 2.000 francs (pour le mois de janvier), seules furent approuvées celles présentées par M. Sablon, la liste des autres échevins n'ayant pas été présentée.

A huis-clos, M. Féaux fut élu mandataire auprès de l'I.B.W., Mme Galban à l'Habitation Moderne et Mme Willems au Clair-Logis.

Séance du 5 mars

Après avoir donné communication de sa nomination en qualité de nouveau bourgmestre et de sa prestation de serment ainsi que de la validation des élections communales, M. Féaux reçut le serment des élus et installa le nouveau Conseil Communal. Il souligna la forte présence féminine au sein de la nouvelle assemblée (11 sur 25). Il donna lecture du programme établi par sa nouvelle majorité et insista sur la priorité donnée à la participation des citoyens. A ce propos le Collège échevinal sera tenu de répondre et de motiver ses avis face aux questions des diverses commissions. Autre impératif: une gestion rigoureuse visant un statu quo des dépenses et des taxes communales. Il énuméra également les différentes mesures à prendre en vue de transformer les quartiers en lieux de rencontre entre les citoyens. Au niveau culturel, il s'agira de

défendre la promotion de la Wallonie tout en faisant de la cité le lieu d'un rassemblement international annuel.

M. Féaux rendit hommage au Collège sortant et principalement à M. du Monceau en qui il faut saluer l'homme et la personnalité qui a dirigé la commune sans ménager ses efforts pendant 30 ans et dont nul ne conteste la compétence, le dynamisme et le dévouement.



A l'issue de la séance, la nouvelle majorité et ses partisans se sont retrouvés au Centre Culturel pour une réception au cours de laquelle on vécut un moment d'intense communication lorsque l'épouse et la fille d'Armand Bontemps remirent à M. Féaux l'écharpe tricolore portée de 1938 à 1958 par le dernier maire « rouge » d'Ottignies.

Séance du 20 mars

L'assemblée a procédé aux désignations suivantes au sein des différentes A.S.B.L. :

Crédit Communal de Belgique

M. Jacques Lega a été désigné en qualité de délégué aux assemblées générales

C.I.B.E.

Mme Yvonne Huveneers-Wéry a été désignée en qualité de représentante, déléguée aux assemblées générales ainsi qu'en qualité de candidate au poste d'administrateur. Mme Maud Duchâteau-Maillet a été désignée en qualité de candidate au poste de commissaire.

**GARAGE
SIMON s.p.r.l.**



Agence locale à **Ottignies**

**MECANIQUE - CARROSSERIE
CAR WASH**

Rue du Monument 63 - Tél. 010/41 3224

Habitation Moderne

Jacques Otlet a été désigné en qualité d'administrateur et Etienne Gilot en qualité de commissaire.

Centre Public d'Aide Sociale

Les membres ci-dessous ont été élus lors de la séance du Conseil communal du 20 mars dernier : Nelly Barbieux-Bodeux, Anne Couder-Gilot, Patrick Dupuis, Jacques Otlet, Christian Rigot, Liliane Vrebos-Delcourt, Sybille de Coster-Duchâteau, Josette Gougnard-Godfrin, Benoît Jacob, Nicole Lewalle-Wilkin, Max Roch.

Académie de musique

Lors de sa séance du 20 mars, le Conseil communal a désigné cinq membres de la commission administrative : Valmy Féaux, Jacques Benthuyts, Jacques Patiny, Marie De Coster-Lourtie, Bernard Fierens.

Centre sportif de Blocry

Le Conseil communal a désigné :
— en qualité de membres effectifs : Valmy Féaux, André Decaffmeyer, Michel Abeels, Jacques Reginster, Robert Delogne ;
— en qualité de vérificateur aux comptes : Jean-Pierre Lemaître au sein de l'Association de Gestion des Centres Sportifs de Blocry.

Plaine des Coquerées

Administrateurs :
André Decaffmeyer, Michel Tournay, Christian Ducoffre, Gérard Vander-

bist, Michel Firson, Jean Sondag, Josée de Fays-Fécher

Sedilec - Interdyle - Asvergaz

Administrateurs :
Y. Huveneers-Wéry, B. Taquet-Broës
Commissaire : P. Taelman
Représentant aux assemblées :
M. Duchâteau-Maillet
Représentant de la Ville en ce qui concerne la fermeture des compteurs : Jacques Otlet

Service communal de Belgique

Délégué aux assemblées :
Jean Sablon

Hôpital « Index V »

Gina Delvaux a été désignée en qualité de représentant du Conseil communal en vue de la concertation pour la gestion des hôpitaux

I.B.W.

Représentant à l'assemblée générale :
Valmy Féaux
Représentants au comité de concertation : Valmy Féaux, Jean Sablon

I.O.S.B.W.

Représentant de la Ville auprès de l'Intercommunale des Œuvres sociales : Annie Galban-Leclef

I.E.C.B.W.

Administrateurs :
Maud Duchateau-Maillet,
Bernadette Taquet-Broës,
Gina Delvaux

Délégués :

Maud Duchâteau, Bernadette Taquet-Broës, Gina Delvaux, Jean Sablon, Paul Taelman, Robert Delogne, Joseph Roobrouck, Jean Sondag auprès de l'Intercommunale des Eaux du Centre du Brabant wallon

Bibliothèque de Culture générale

Ont été désignés :
Représentants communaux :
Patrick Dupuis, Christine Leton, Marguerite Pirsoul, Martine Beckers, Claire-Delbrassinne-Mathieu, Josette Gougnard-Godfrin et René Bihin
Vérificateur aux comptes :
Marcel Herbillon

Sté Terrienne

Raoul Vassart a été désigné en qualité de représentant communal auprès de « La Terrienne de Jodogne, Wavre, Perwez ».

S.M.A.P.

Représentant : Stéphane Monseu

TV. Com

Mandataire : Viviane Willems

Maison du Tiers Monde

Gaby Georges a été désigné en qualité de représentant communal au conseil d'administration

POUR VOS IMPRIMÉS
EXIGEZ LE MUST

IMPRIMERIE
J. DIEU-BRICHART

DEPUIS 35 ANS À VOTRE SERVICE

ÉGALEMENT TOUS VOS DOCUMENTS
EN CONTINU POUR ORDINATEURS

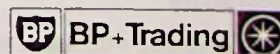
CHAUSSÉE DE LA CROIX 47
1340 OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE
TÉL. (010) 415024 • TÉLÉFAX (010) 412578

sprl FARGEAT-DUMOULIN

8, Avenue Lambermont - Ottignies-LLN
Tél. (010) 413324 - 417027



Au cœur de votre Brabant
A votre Service depuis plus de 25 ans



Garantie des Produits (BP + Trading)

LOCATION DE CONTAINERS
Privé - Entrepreneur - Industriel

ENLEVEMENT DE TOUS DECHETS
Manuel Grue Grapin Bac chargeur

PARTICIPATION

OPERATION « VILLAGES ROUMAINS »



En sa séance du 5 mars dernier, le Conseil Communal décidait d'apporter son soutien au projet « Opération Villages Roumains ». Cette décision fait suite à l'initiative prise le 12 janvier par des journalistes, économistes, architectes, membres d'associations humanitaires et du monde rural en vue de créer un comité de solidarité au programme ambitieux : faire adopter les 13.000 villages roumains menacés de destruction par 13.000 communes d'Europe de l'Ouest.

Rien que pour la Communauté francophone, 230 villages roumains ont déjà été adoptés. Il est urgent d'agir car, comme l'explique Elena Cantacuzène, de Médecins du Monde, « ce qui est en train de se passer en Roumanie a l'ampleur d'un tremblement de terre délibéré ». En effet, le numéro un roumain, Ceausescu, ne veut-il pas éradiquer toute trace du passé en rasant 8.000 villages et en déplaçant leurs 10 millions d'habitants vers 645 centres agro-industriels en béton. Et ceci d'ici l'an 2000, afin de préparer l'avènement de « l'homme nouveau ». Un projet qui nous en rappelle d'autres des années quarante !

Grâce à l'opération « Villages Roumains », l'Europe rurale, chère à Jacques Delors, est en marche. Mais cela suffira-t-il à ébranler la volonté du dictateur ?

En tout cas, cette situation a inspiré notre concœur Liliane Toussaint dont nous publions le poème ci-contre.

VILLAGES ROUMAINS

Villages sortis d'un autre âge,
On vous démolit sans respect.
Villages de terre battue, dit-on !
On vous rase pour un rêve de béton !

Les vautours sont là,
Ils foncent sur leur proie
Les cimetières sont éventrés
Les clochers agonisent
Villages disparus
Vous serez les oubliés de l'histoire.

Des tours nouvelles s'élancent
A l'assaut du ciel
Les nuages sont gris.

Mais quelque part
Au fond d'une vallée
Renaît l'espoir
D'un village « jumelé »
Puis de deux, de trois...

Ecoute cette rumeur,
Ecoute ce chant,
Ecoute, dit l'enfant !

Liliane Toussaint

COMMENT PARTICIPER A LA GESTION COMMUNALE ?

Vous le savez, la nouvelle majorité entend faire de la participation des citoyens à la gestion de la cité, un de ses axes d'action prioritaires.

Mais comment faire pour pouvoir participer ?

Différentes possibilités existent :

Commissions consultatives
Neuf Commissions sont mises en place. Vous en trouverez la liste en page 11.

Qui peut en faire partie ?

a) Des délégués des groupements associatifs intéressés qui en font la demande (en principe, les associations représentées dans les anciennes commissions seront convoquées automatiquement aux premières réunions).

b) Tout habitant intéressé qui le souhaite (il le signale au président de la (des) commissions(s) en écrivant au Service Participation (av. des Combattants 30) ou en répondant à une annonce de réunion publiée dans la presse.

Les travaux des commissions font l'objet d'avis ou de recommandations formulées au Collège ou au Conseil communal qui est tenu d'y réserver une suite en motivant le cas échéant sa décision.

C.C.A.T.

Il s'agit d'une Commission consultative spéciale dont les missions et composition sont déterminées par un décret de la Région wallonne. Les personnes intéressées liront avec intérêt l'appel publié en page 6.

Assemblées de quartier

Au moins une fois l'an, des assemblées seront organisées dans différents quartiers de la Ville pour discuter des différents problèmes de gestion communale relatifs au quartier. Ces assemblées seront ouvertes à tous. Les dates des assemblées seront annoncées dans le Bulletin communal : les premières réunions auront lieu dans le second semestre de cette année.

Interpellations du Collège

Il est rappelé qu'il est toujours possible, 1/2 h avant l'heure du début du Conseil communal, pour des représentants d'un groupement, d'interpeller le Collège sur un point d'intérêt général. Pour plus amples informations, s'adresser au secrétariat communal.

Articles dans le Bulletin

Un courrier des lecteurs est dorénavant ouvert dans le Bulletin. Tout habitant qui le souhaite peut donc écrire ; son article sera publié pour autant qu'il concerne un problème d'intérêt général, ne contienne pas d'attaques personnelles et ne dépasse pas 20 lignes. Chaque article doit être signé et le contenu n'engage que son auteur. Ces articles sont à adresser à la rédaction du Bulletin.



S
M
I
P
d
a
d
t
à
n
t
E
f
d
n
c
d
d
d
E
c
d
c

■
■
I
t
e
a
r
I
v
I
c
e
e
e
l
e

ECHOS DES COMMISSIONS

La Commission « Aménagement du Territoire » s'est réunie le 14 mars dernier sous la présidence de Mme Duchâteau.

Les membres ont reçu communication du règlement de la future Commission Communale de l'Aménagement du Territoire basé sur le Code Wallon de l'Aménagement du Territoire du 27 mars 1985.

D'autre part, en vue d'émettre un avis circonstancié relatif à un lotissement situé de part et d'autre de l'avenue Albert I^{er} à Limelette il a été décidé d'attendre l'approbation du Plan Général d'Aménagement.

A propos du carrefour St-Jean des Bois les membres prennent acte de la poursuite des travaux en cours et demandent que toutes les mesures soient prises pour limiter les dommages à l'environnement.

Enfin, l'assemblée prend connaissance des résultats de l'enquête publique relative à la suppression du sentier 75. Elle émet l'avis qu'il y a lieu d'envisager son déplacement afin de préserver au maximum les promenades piétonnes dans l'entité.

Composition des Commissions communales consultatives

1. Affaires sociales, Famille et Santé :

Président : Patrick Piret-Gérard
Vice-Président :
Nelly Barbieux-Bodeux
Membres :
A. Galban, B. Taquet, J.M. Ferreras

Jeunesse :

Président : Hadelin De Beer-De Laer
Vice-Président : Christian Ducoffre
Membres :
Willems, Taelman, Delogne

Développement économique et commercial (y compris l'emploi) :

Président : Ferdinand Moermans
Vice-Président :
Rosa Alsteen-Schoonjans
Membres :
Huveneers, Taelman, Fierens

Finances :

Président : Marcel Herbillon
Vice-Président : Philippe Gomez
Membres :
Duchâteau, Otlet, du Monceau

Energie :

Président : Michel Hecquet
Vice-Président : Jan De Vadder
Membres :
Galban, Taquet, Sondag

Enseignement :

Président : René Wolter
Vice-Président : Jean Cox
Membres :
Huveneers, Taelman, Delbrassinne

Culture :

Président : André Hancré
Vice-Président : Max Roch
Membres :
Delvaux, Otlet, Delbrassinne

Sports :

Président : Michel Pirson
Vice-Président : Guy de Thomaz
Membres :
Willems, Otlet, Delogne

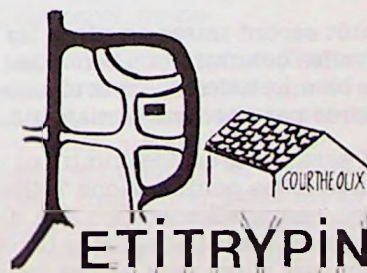
Tiers-Monde :

Président : Joseph Thérer
Vice-Président : Thierry Karolczak
Membres :
Delvaux, Taquet, de Fays

EN DIRECT DE JASSANS

M. Paul Colombel, Maire de Jassans-Riottier, a reçu le 14 janvier dernier, les insignes de Chevalier de l'Ordre National du Mérite. Ils lui ont été remis par le Général de Brigade Gérard André.

Nous signalons à nos lecteurs que M. Colombel a été réélu Maire de Jassans lors des municipales du 12 mars dernier avec 65,4 % des suffrages.



Ouvert le dimanche
de 8 à 17 h.

Du mardi au samedi
de 9 à 19 h.

Avenue de la Résistance 26
Petit-Ry - OTTIGNIES
☎010/41 6845

ALIMENTATION GENERALE COURTHEOUX

*Au magasin du coin,
en voisin ou de très loin
on y vient et on y revient.*

TRIBUNE DES ELUS

ENFIN...

C'est donc fait : le Conseil communal et le Collège nouveaux sont arrivés !

Fallait-il vraiment attendre si longtemps ? Fallait-il semer le doute, ou pire, la suspicion sur le déroulement des élections dans notre Ville ? Se rebiffer contre l'arrêt de la Province ? Encombrer ensuite le Conseil d'Etat sous le prétexte fallacieux qu'on ne s'était pas exprimé en néerlandais devant la Députation permanente ?

Décidément, où sont les bonnes manières ou l'esprit sportif qui veulent qu'on accepte, avec élégance, le succès de l'autre et l'alternance démocratique ?

Espérons qu'on revienne bientôt à de meilleurs sentiments.

On ne peut que regretter cependant le dommage que le patrimoine naturel d'Ottignies-L.L.N. a déjà subi dans les dernières années. On pense au Parc de l'Etoile, au Bois du Corbeau, au Bois de l'Escavée, vallon verdoyant entre L.L.N. et la chaussée de La Croix.

On pense au domaine de St-Jean des Bois, gravement entamé contre l'avis des organismes de défense de la nature, contre l'action poursuivie pendant des années pour en assurer la protection, par le Comité de quartier. Sans doute, l'intervention opportune entreprise, cet été, par M. V. Féaux pour assurer le classement, d'abord des marécages, puis d'un large couloir de continuité écologique entre la zone humide et le Bois de Lauzelle, a permis de limiter les dégâts. Mais la menace d'un nouveau « grignotement » de ce couloir par un promoteur immobilier n'est pas écartée avec certitude.

Il restera difficile dans les prochaines années de défendre le Brabant wallon « si bia, si bon » contre les projets dévorants des promoteurs.

Certes, l'urbanisation et la croissance économique ont leur raison d'être. Encore faut-il qu'on construise *en respectant la qualité de la vie des habitants*. La mise en place d'une C.C.A.T. (Commission Communale d'Aménagement du Territoire) jointe à la compétence du Service communal des Travaux, pourra, nous l'espérons, y contribuer.

Mais la meilleure garantie de protection de l'environnement, ce sera toujours

l'information transparente, complète, en temps utile, de la population concernée et la vigilance de celle-ci, ainsi que sa participation à la prise de décision.

C'est ensemble, avec toutes les bonnes volontés d'horizons et de sensibilités différents, que nous voulons assurer une gestion concertée de l'aménagement de tout le territoire de la Ville d'Ottignies-L.L.N.

Maud Duchâteau-Maillet
21.3.89

* Vous lirez d'autre part un appel aux candidats pour constituer la future C.C.A.T.

Gina Delvaux, Conseiller communal, a le plaisir de vous informer qu'elle tiendra, dès le 8 mai 1989, une permanence, à son domicile, avenue Albert 1^{er} 45 à Limelette, tous les lundis, de 15 h à 18 h, ou sur rendez-vous en téléphonant au (010) 415369.

UN AUTRE STYLE DE PARTICIPATION

Bientôt seront mises en place les nouvelles commissions consultatives communales, selon la structure élaborée par l'accord de majorité.

Quel sera le caractère dominant de ces nouvelles commissions ? Elles seront essentiellement un lieu de dialogue entre le Collège et le Conseil communal d'une part, et des représentants de la population, d'autre part.

Les commissions seront consultées par le Collège sur les matières qui les concernent, avec un délai suffisant pour leur permettre d'exprimer un avis avant tout vote du Conseil communal. Cet avis, complété éventuellement par une note de minorité, sera communiqué au Conseil communal en même temps que le dossier sur lequel ce dernier devra se prononcer.

Si elle le souhaite, la commission pourra aussi, d'initiative, inscrire à son ordre du jour des sujets de son choix.

Pour sauvegarder l'autonomie des commissions, face au pouvoir communal, elles fonctionneront selon les règles ci-après :

- Présidence interdite à tout conseiller communal ;
- Limitation du nombre des conseillers au sein des commissions ;
- Présence de l'échevin concerné, limité au rôle d'observateur ;
- Possibilité pour tout citoyen, intéressé par les matières traitées, de devenir membre d'une commission, sans être nécessairement délégué par un organisme ou une association.

Sous leur nouvelle forme, les commissions ne risquent pas de se substituer à l'autorité du Conseil communal, ni d'alourdir les procédures de consultation et d'avis. Par contre elles permettront au pouvoir communal de prendre ses décisions en se conformant au mieux aux desiderata actuels de nos concitoyens.

C'est à ceux-ci maintenant qu'il appartient de faire le meilleur usage de l'instrument de participation qui leur est offert.

Bernadette Taquet-Broes
Conseillère communale

Presse - Librairie - LOTTO - PMU
Fournitures scolaires et bureau
Livres comptables EXACOMPTA
Stylos
Photocopies
Vidéo Club

Librairie du Centre

Boulevard Martin 16
1340 Ottignies

Tél. 010/413672



INTERETS COMMUNAUX

**Dans la nouvelle majorité,
pas d'Echevin pour l'ancienne commune
de Limelette, Rofessart, Pinchart et
le Buston**

Avant les élections du 9 octobre 1982, les Intérêts communaux ont toujours accordé une grande importance à la représentation des anciennes communes fusionnées au sein du Collège Echevinal de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. Limelette y a toujours été défendu successivement par Joseph Pierson et ensuite Robert Delogne.

La nouvelle démocratie et la volonté de vivre autrement dans les libertés fait qu'aujourd'hui, *Limelette, Rofessart, Pinchart et le Buston apparaissent comme les parents pauvres* dans la nouvelle majorité, comme se plaisait à le souligner un de ses conseillers limelettois dans sa présentation effectuée par la presse au lendemain du renouvellement du Conseil Communal de notre Ville. C'est sans doute cela que la nouvelle majorité appelle « une participation accrue du citoyen à la gestion de la Cité ». Ne nous laissons pas bernier !!!...

La nouvelle majorité a clairement préféré un compromis politique opportuniste et boîteux à la défense de ces citoyens.

Dans les six années à venir, les Intérêts Communaux veilleront particulièrement à combler ce vide flagrant de démocratie. Nous nous battons pour les égouts que vous n'avez pas encore, pour l'aménagement de l'étang et du bois du Buston, pour la réfection des voiries endommagées, pour la rénovation des terrains de football, ... et pour tous problèmes qui auraient dû normalement trouver une oreille attentive auprès de la nouvelle majorité.

Jacqueline Pierson,
Conseiller communal

Robert Delogne,
Conseiller communal

**Face à une Majorité insolite issue
d'une alliance contre-nature,
les « Intérêts Communaux » seront
vigilants, constructifs, fermes**

Avec l'installation du nouveau Conseil communal, le dimanche 5 mars 1989, un long chapitre de la

vie d'Ottignies-L.L.N. se termine ... tout au moins provisoirement.

Pour la grande majorité des gens d'Ottignies-L.L.N., Yves du Monceau restera le tout grand mayor, amoureux de sa commune, gestionnaire efficace, populaire et généreux. Il a consacré trente années exceptionnellement actives à ce mandat mayoral auquel il tenait avec une ferveur que lui envoyait depuis longtemps son successeur.

Pour écarter Yves du Monceau, il aura finalement fallu une alliance contre-nature de trois groupements politiques représentant au moins six groupes disparates et partiellement lâchés par le corps électoral, mais animés par des personnes aux ambitions tantôt légitimes, tantôt excessives, tantôt revanchardes et cela à la suite d'un accord soigneusement camouflé aux électeurs jusqu'au soir du 9 octobre 1988.

Cette majorité hétéroclite a donc rassemblé des socialistes, des libéraux réformateurs (!), des communistes, des ex- du rassemblement wallon, des écologistes dispersés et des chrétiens gauchistes.

Quel mic-mac, mes frères !

L'on comprend, dès lors, les innombrables déceptions à la base, parmi les électeurs bernés et aux conceptions souvent opposées.

Quant à notre groupement local des véritables « Intérêts Communaux » — le groupe le plus important du conseil — il continuera avec Yves du Monceau, au service de toute la population et pour que se poursuive la saine gestion de notre ville.

Notre coopération sera vigilante, constructive, ferme.

La participation active et démocratique, au travers du conseil communal et des commissions consultatives, ainsi que l'information ouverte et objective, au travers du Bulletin communal, nous les avons pratiquées depuis plusieurs années. Mais pas dans un imbroglio faussement consultatif et qui organise l'anarchie, comme la nouvelle majorité en a décidé.

Depuis la séance du 20 mars dernier, nous savons que pour la nouvelle et insolite majorité, le thème de la participation est devenu un prétexte, voire un refuge devant dissimuler les incohérences en diluant les responsabilités.

Nous veillerons à une information et à une consultation régulières de la population.

Nous faisons donc appel à toutes les personnes soucieuses de l'avenir de notre Ville et de toutes ses composantes humaines et géographiques. Que ces personnes prennent contact avec les représentant(e)s de notre groupe des « I.C. », au Conseil communal, au C.P.A.S. et dans les diverses commissions.

La demande en annulation et le recours auprès du Conseil d'Etat a, certes, fait trépigner d'impatience les nouveaux alliés. Certaines irrégularités méritaient tout de même d'être dénoncées.

Pendant ce délai, les affaires communales ont été gérées sans désespérer, dans le seul intérêt de la commune comme d'habitude, malgré de vaines tentatives de blocage.

Les nouvelles responsabilités étant maintenant établies officiellement, nous assumerons les nôtres sans équivoque.

Merci à toutes et à tous pour la confiance exprimée massivement le 9 octobre 1988 et pour l'appui que vous nous apporterez au cours des six prochaines années.

Un merci tout spécial aux jeunes qui nous soutiennent.

Ainsi, la continuité et le renouvellement seront parfaitement assurés.

Jean Sondag,
Au nom du groupe « I.C. »

Yves du Monceau, Claire Delbras-sinne-Mathieu, Joseph Roobrouck, Gérard Deprez, Nicole Lewalle-Wilkin, Robert Delogne, Jean de Fays, Jacqueline Pierson-Collin, Jeanne-Marie Ferreras-Oleffe, Bernard Fierens, Michel Pirson, Max Roch, Elise Desmet-Ways, Josette Gougard-Godfrin, Jean-Marie Heuse, André Hancre, Sybille de Coster-Duchateau, Benoît Jacob, Marie-Louise Daoust-Capite, Yves van Steenberghe, Michel Tilleut, Joseph Therer, Francis Carlhian, Guy de Thomaz, Thierry Karolczak, Jacky Reginster, René Bihain, Josée de Fays-Fécher, Jacqueline Due-rinckx-Herbiet, Luc Paelinck, Michel Dussenne, etc...

Conseillers communaux (effectifs et suppléants), membres du C.P.A.S. (effectifs et suppléants), présidents et membres de commissions communales.

**CARNET
FAMILIAL**

*Avec les jours qui passent,
les joies et les peines mar-
quent notre communauté
de leur empreinte:
Les enfants qui y sont
accueillis sont un fer-
ment d'espérance et de
fraternité;
Les mariages célébrés
témoignent d'une con-
fiance réciproque
dans un sentiment en
perpétuel devenir;
Les décès que nous dé-
plorons éprouvent
notre affection.*

NAISSANCES



Van Assche Roxane
Cours du Bia Bouquet 37
1^{er} février

Biasiol Aurélie
Rue Arthur Rosson 11
2 février

Ntakiyica Orélie
Clos des Tombelles 8
30 janvier

Cadet Valérie
Rue de la Vallée 10
9 février

Laouiti Jelila
Avenue des Rossignols 29
15 février

Mazurkiewicz Tania
Rue Louis Sablon 9
3 février

Vergote Marie-Astrid
Rue du Charnois 49
6 février

Auquier Alissa
Rue des Fusillés 62
10 février

Guerdon David
Rue de Renivaux 36
10 février

Nechelput Aline
Clos des Trimousettes 3/103
26 février

Dani Selvie
Avenue de la Paix 69
23 février

Herion Elodie
Rue du Moulin 17
21 février

So Pheac
Clos des Tombelles 9
20 février

Vermeulen Alexis
Rue des Annettes 35
21 février

Van Damme Alexia
Avenue des Sorbiers 71
22 février

Destrebecq Quentin
Rue de Renivaux 5
28 février

Berrewaerts Florence
Avenue des Evaux 39
6 mars

Delperdange Laurence
Av. des Vis Tchapias 2/208
6 mars

MARIAGES



4 février
van den Bijllaardt Georges
et Brodkom Dominique

4 février
Riad Yafit
et Paredes Moreno Kattia

11 février
Leya Nyembo Inz'ya-nge
et Marlier Aline

18 février
Karolczak Thierry
et Lebrun Marie-France

24 février
Michel François
et Renard Marina

25 février
Teugels Dominique
et Dechamps Patricia

2 mars
Leblicq Michel
et Lauriente Angeline

4 mars
de York Dominique
et Peters Brigitte

10 mars
Jordens William
et Leclerc Jeanne

11 mars
Wathieu Luc
et Lambert Marie-Anne

16 mars
Suarez Gil Leonel
et Trivino Restrepo Maria
del Pilar

DECES



Audibert Marie-Louise
Grand'Rue 29
1^{er} février

Fallon Philippe
Allée de Clerlande 1
3 février

Fosseur Frédéric
Avenue Provinciale 125
31 janvier

Vandingenen Margareta
Rue du Puits 49
7 février

Guillemain Elisa
Rue des Deux-Ponts
15 janvier

Verheyden Victor
Avenue des Cerisiers 15
8 février

Denis Joseph
Clos de la Jeunesse 6
10 février

Vanespen Hélène
Rue du Monument 28
14 février

Scriven William
Rue du Moulin 18
17 février

Genette Henri
Avenue Reine Fabiola, 12
17 février

Poncin Emile
Avenue des Peupliers 32
21 février

Bernard Solange
Rue Escadron Brumagne 7
20 février

Steenis Hubert
Rue Haute 12
21 février

Brenez Georgette
Rue de la Chapelle 3
21 février

De Maeyer Raymond
1^{er} février

Depère Armand
Grande Avenue 3
26 février

Delmé Julie
Clos de la Jeunesse 19
28 février

Dewaerseghers Marthe
Rue du Blanc Ry 43
1^{er} mars

Stouffs Joseph
Rue du Puits 2
1^{er} mars

Buntinx Marie
Clos du Général 6
2 mars

Fagnoulle Marcel
Avenue des Combattants 93
28 février

King Albert
Avenue des Coquelicots 9
25 février

Gomy Maurice
Avenue des Hirondelles 69
11 mars

FAMILLE

LA MAISON MATERNELLE DU BRABANT WALLON :

UN REFUGE POUR FEMMES EN DETRESSE, MAIS AUSSI D'ENCOURAGEMENTS PERSPECTIVES DE REINSERTION SOCIALE !

Avenue des Rossignols à Céroux-Mousty, une maison de cité qui ne se distingue guère des autres demeures de ce quartier propre, sinon peut-être en raison de la plaquette apposée à la façade et marquée de l'appellation « Maison Maternelle du Brabant Wallon ».

Encore méconnue au sein de notre entité, cette institution existe pourtant depuis plus d'une décennie : elle fut inaugurée en 1977, à l'initiative d'un gynécologue de la région et de deux autres personnes soucieuses de rechercher des solutions à l'épineux problème des femmes abandonnées, Madame Delloye et Monsieur Naomé. Toutefois, elle ne démarra véritablement qu'en 1979, à l'ouverture de la Cité de la Chapelle-aux-Sabots, et son essor l'amena à se doter d'une infrastructure digne de ses ambitions, qui comprend aujourd'hui deux maisons sur le territoire d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, deux autres à Court-Saint-Etienne et un appartement à Wavre.

Désireux d'en savoir plus sur la raison d'être, le fonctionnement et les activités de cette association sans but lucratif, nous avons rencontré quelques-uns des responsables de son équipe. Elle est placée sous la direction de Madame Nicole Dechamps, qui a succédé récemment à Monsieur Naomé, appelé à s'occuper tout particulièrement de « l'Atelier 44 » (dont nous parlons ci-dessous) et est composée de Mesdames Françoise Jacques (assistante sociale) et Gina Jansen (éducatrice), ainsi que de Messieurs Pierre-François Naomé (secrétaire) et Serge Bodart (éducateur), des fonctions qui ne sont certes pas figées, puisque la polyvalence et l'entraide semblent constituer le credo de ces chevilles ouvrières.

Pour qui cette maison ?

Qui séjourne au 32 de l'avenue des Rossignols ?

Au départ, le but de l'initiative consistait à venir en aide à de jeunes mères en difficulté, enceintes à leur arrivée ou déjà accompagnées

d'enfants de moins de six ans. Il s'agissait, en majorité, de femmes victimes de maris trop violents, ou qui n'arrivaient pas à surmonter la crise de leur couple. Dès octobre 1980, une quinzaine de mamans et une vingtaine d'enfants s'installèrent dans la maison, dont le taux d'occupation était au maximum ; cette année-là fut d'ailleurs mémorable puisqu'un bambin sans maman (!) trouva exceptionnellement refuge dans cette institution. Un peu plus tard, suite aux demandes croissantes de juges de la jeunesse qui cherchaient à « placer » des mineures d'âge et leurs bébés, il fallut élargir l'équipe d'encadrement et assurer sa spécialisation. Etre capable, par exemple, d'expliquer aux (trop) jeunes pensionnaires, souvent issues du Quart Monde, que leur nourrisson n'est pas une poupée mais nécessite des soins attentifs d'hygiène et de santé.

Les animateurs de la Maison Maternelle ont donc eu le mérite de s'adapter constamment à des situations différentes, le profil sociologique de leurs protégées variant selon les époques, mais ils ont opéré un retour à la case « départ », suite à un changement de la politique des juges : ceux-ci s'orientent vers une formule assurant plus d'autonomie aux jeunes mamans et leur permettent souvent de s'installer en appartement. De plus, la Maison Maternelle n'accepte plus, désormais, des cas difficiles, tels que ceux constitués par des femmes sorties de cures de désintoxication ; il existe, en effet, des établissements plus appropriés pour aider ces marginales, et un personnel réduit ne pourrait s'acquitter avec bonheur de cette tâche.

La nouvelle orientation consiste à accueillir des mamans dont la personnalité est suffisamment « structurée » pour entrer dans l'optique de la maison : les femmes sont accompagnées dans leurs démarches, mais invitées à se prendre en charge et à acquérir une certaine autonomie. C'est ainsi par exemple, qu'elles gèrent leur propre budget, préparent leurs repas, déterminent leur horaire, font leurs courses elles-mêmes...

Neuf mois pour repartir d'un bon pied

L'existence de la Maison Maternelle, les dames en difficulté l'apprennent le plus souvent après un contact avec les C.P.A.S., les hôpitaux, les maisons de quartier ou encore des amies. Quant à l'accueil, il est bien entendu primordial : il faut sécuriser les futures pensionnaires, leur expliquer le fonctionnement de l'institution, ce qu'on attend d'elles, prêter des vêtements à celles qui se présentent les mains vides (alors que d'autres ont fait venir ... un véritable camion de déménagement) et résoudre une multitude de problèmes administratifs inhérents à leur nouvelle situation : changement d'adresse, formalités pour obtenir des allocations de chômage, le minime, des allocations familiales.

Ces femmes passeront au maximum neuf mois à la Maison Maternelle (il s'agit d'une règle imposée par l'Office National de l'Enfance), le temps de se réorganiser et de partir à la recherche d'un logement, d'un travail... D'autres, au contraire, n'y séjourneront que quelques heures, avant de reprendre contact avec leur famille ou de choisir une autre voie. Celles qui restent reçoivent une somme de 275 francs par jour, augmentée de 100 francs par enfant, pécule qui sera consacré à l'achat exclusif de nourriture et de quelques produits d'entretien. Mais les mamans qui travaillent disposent bien entendu d'un supplément qui leur permet d'envisager une sortie. Si toutes sont inscrites dans une agence d'interim, leur formation scolaire est généralement insuffisante et des mesures ont été prises pour pallier cette lacune : les illettrées suivent, à domicile, des séances d'alphabétisation organisées par l'association stéphanoise « Apidès », d'autres se rendent à des cours mis sur pied par « Vie Féminine ».

L'« Atelier 44 »

Pour ces jeunes mamans souvent dépourvues d'expérience professionnelle, il est donc extrêmement difficile de trouver du travail, ce qui a incité les responsables de la ►

Maison Maternelle à créer un service « Traiteur », baptisé « Atelier 44 ». Voici trois au quatre ans, il ne proposait guère à ses clients potentiels que des pizzas artisanales, mais la gamme de ses menus s'est considérablement élargie au fil du temps et l'expansion fut irréversible, malgré la discrétion de l'effort publicitaire. Le « bouche à oreille » a donc bien fonctionné et ce service fournit aujourd'hui des repas à bon nombre de particuliers ou d'associations : C.P.A.S. d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, Couvent Monticelli à Villers-la-Ville (où se déroulent des séminaires), entreprises qui organisent une fête ou une réception...

Vu le succès de cette initiative qui a permis à plusieurs mamans de retrouver un job, les animateurs ont conçu un autre projet tout aussi séduisant : remettre en état les nombreux vêtements usagés qu'ils reçoivent, et les revendre ensuite à bas prix.

La Maison Maternelle, qui compte aussi, à l'heure où nous rédigeons ces lignes, recruter une puéricultrice à mi-temps, ne manque donc pas d'idées, même si un manque de moyens financiers tempère parfois les plus enthousiastes : subsidiée par l'O.N.E., elle compte aussi sur les dons extérieurs... Cette chorale qui se produit une fois par an à son profit, ce journal ou ce groupe de jeunes gens qui lui envoient des jouets à la Saint-Nicolas, ces mécènes sensibilisés par le sort de neuf mamans et onze enfants (N.D.L.R. : chiffres cités fin janvier 1989) qui aspirent à de plus heureux lendemains.

Le bilan global est bien sûr difficile à élaborer, étant donné que des mamans, voulant faire table rase de leur passé, ne se manifestent plus au terme de leur séjour à l'institution, mais beaucoup d'autres restent en contact avec leur maison d'accueil et lui font parvenir d'excellentes nouvelles.

Une jeune femme a choisi le cadre de son refuge cérouisien pour convoler en justes noces, une autre, mère de trois enfants, dépourvue de diplôme, menacée de mort par son mari, gère aujourd'hui un magasin et a fait l'acquisition de sa demeure. Deux exemples parmi tant d'autres qui montrent que la Maison Maternelle du Brabant Wallon est investie d'une mission porteuse des plus belles espérances et dont elle n'ignore certes pas la grandeur.

Eric GILLES

POURQUOI FAIRE APPEL A LA GUIDANCE PARENTALE

Ceci intéresse les parents en cours de séparation et ceux qui le sont déjà.

Quelles sont les raisons de faire appel à un groupe de guidance ?

— Pour trouver un lieu neutre où chacun des partenaires peut dire, avec moins de peur, ce qu'il n'ose pas dire ailleurs, où chacun peut parler en sécurité des choses qui font mal afin qu'elles deviennent moins douloureuses et moins angoissantes.

— Pour mettre de l'ordre dans ce qui se passe lors des moments perturbés d'une séparation.

— Pour que chacun des parents puisse comprendre et exprimer comment il veut remplir son rôle de parent auprès des enfants.

— Pour rassurer les enfants, pour leur montrer qu'ils ont toujours des parents même si le couple est séparé ou divorcé.

— Pour expliquer aux enfants la réalité et les aider à comprendre ce qui se passe.

— Pour aider concrètement à clarifier les aspects pratiques et légaux d'une séparation en permettant que les enfants ne soient pas objet de lutte ou de chantage.

Contact

« Aimer à Louvain-la-Neuve »
Cours des Trois Fontaines, 31
Tél. 45 12 02

Le Centre de Planning Familial « Aimer à Louvain-la-Neuve » ouvre le mercredi de 10 h à 16 h une permanence téléphonique et un accueil pour recevoir toutes les questions concernant la contamination du virus du SIDA et autres maladies sexuellement transmissibles.

... Quand y penser ... Comment les reconnaître ... Comment s'en protéger ... Comment en parler ... Comment les dépister ... Comment se soigner ...

Adresse du centre :
31 Cours des Trois Fontaines (Lauzelle), 1348 Louvain-la-Neuve
Tél. 45 12 02

Ets NOEL G.

Avenue Albert 1^{er} 43
1342 Limelette
Tél. 010/41 31 90

- Pièces de rechange - Réparation - Vente de :
Tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses
Tracteurs agricoles, horticoles
- Travaux de tournage
Fer au détail et fer forgé
- Huile Castrol

Massey-Ferguson - Kubota
Honda - Flymo
Ariens - Zenoah

Agrandissement des salles d'exposition

Les Galeries Meublux
de la maison STORMACQ



Salons, salles à manger,
chambres à coucher,
petits meubles,
tapis en laine, etc...
grand choix d'articles pour cadeaux

Rue E. Berthet 49
1341 Céroux-Mousty Tél. 61 21 04

SANTE

UNE CHANCE DE GUERIR LE CANCER

1989 a été déclarée « Année européenne de l'information sur le cancer ».

A cette occasion une campagne de sensibilisation à la prévention et au dépistage précoce a été mise sur pied en collaboration avec le Centre des Tumeurs et de Radiothérapie des Cliniques Universitaires de l'Hôpital St-Luc.

Il importe de savoir, en effet, que cette maladie, qui est la seconde cause de mortalité dans notre pays, n'est cependant pas une fatalité.

En effet, près de 80 % des cancers sont dus à notre mode de vie : tabac, abus d'alcool et consommation d'une alimentation souvent mal équilibrée, trop riche en graisses et pauvre en fibres.

Par ailleurs, s'il est détecté au début de son évolution, le cancer a de meilleures chances de pouvoir être guéri, et cela, au prix de traitements moins lourds et moins mutilants.

Nous avons donc deux armes efficaces pour lutter contre le cancer :

modifier nos mauvaises habitudes et l'examen de dépistage.

Trop peu de personnes ont compris l'utilité de l'examen de dépistage qui permet de mettre en évidence des lésions précancéreuses ou des cancers débutants.

Contact

Tél. (02) 7643336.

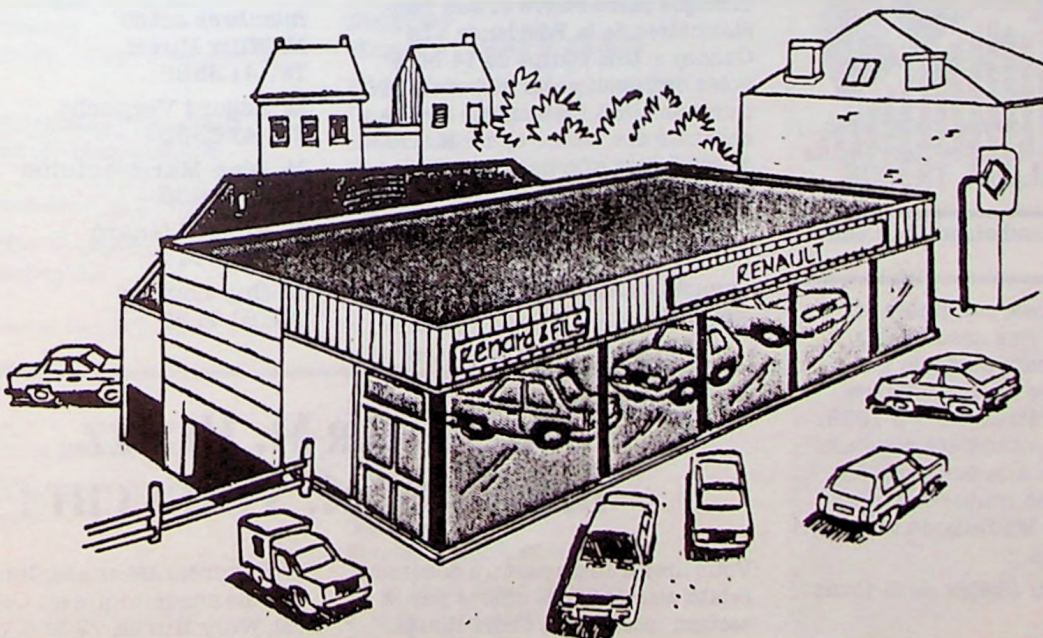
BAGATELLE maroquinier

10^e anniversaire
toujours à votre service avec les meilleurs prix

le mardi	marché de Court-Saint-Etienne
le mercredi	marché de Wavre (place Bosch)
le vendredi	marché d'Ottignies

et aussi tous les jours de 9 h. 30 à 18 h. 30 : 477 ch. de Boondael, 1050 Bruxelles (cimetière XL)

Garantie - Réparation - Carte de fidélité



RENARD

RENAULT

Avenue Provinciale 51
1341 OTTIGNIES
010/61 47 62

SERVICES OFFERTS PAR LA SECTION LOCALE DE LA CROIX-ROUGE

1. La transfusion sanguine

Près de 1.500 donneurs de sang bénévoles participent aux collectes de sang organisées régulièrement par notre Section.

Devenir donneur de sang

Offerts dans une ambiance sympathique et selon les techniques absolument sûres de nos centres de collecte, vos dons permettront d'honorer les besoins en sang de vos institutions hospitalières. Le don de sang, geste hautement humanitaire, n'est ni douloureux, ni affaiblissant.

Collectes de sang

Monsieur Guy Lourtie
Tél. 61 41 55.

2. Le service de secours

41 secouristes volontaires, régulièrement recyclés et entraînés, ont pour mission d'intervenir en cas de catastrophe et d'être présents à titre préventif à l'occasion de certaines manifestations de masse.

Devenir secouriste

Accessibles dès l'âge de 16 ans, les cours conduisent à l'obtention du brevet de secourisme. Ces cours sont donnés par des cadres compétents et par du personnel médical. Le brevet de secourisme permet à ceux qui le désirent de s'engager dans nos équipes de secours ou dans notre service d'ambulance.

Service de secours

Monsieur André Liénard
Tél. 41 54 11.

Enseignement (cours, recyclages...)

Révèrend Père Georges Herremans
Tél. 41 57 67.

3. Le service d'ambulance du Centre Brabant

Cinq ambulances, conduites et convoyées par nos secouristes, assurent les transports de personnes malades ou blessées, en Belgique et à l'étranger. En 1988, 2.113 transports ont été effectués dont plusieurs à la demande du Service 100. Les mutuelles interviennent dans les frais de transport par ambulance.

Permanence au Centre de la Croix-Rouge

Tél. 41 43 41

Jours ouvrables : de 7.30 à 18 h
Samedi : de 7.30 à 14 h

En dehors des heures de permanence :

Monsieur André Liénard
Tél. 41 54 11.

4. Le prêt de matériel sanitaire

Le restructuration du système hospitalier et la promotion de la convalescence à domicile ont suscité un accroissement de la demande de matériel sanitaire susceptible de faciliter l'existence de personnes malades ou momentanément handicapées. 525 articles sont disponibles et plus de 1.300 prêts ont été fournis en 1988 grâce aux 12 bénévoles qui assurent un service de permanence en notre Centre. Sous certaines conditions, la plupart des mutuelles interviennent dans les frais de location.

Permanence au Centre de la Croix-Rouge

Tél. 41 07 41.

Jours ouvrables :

de 9.30 à 12 h et de 14.30 à 17 h
Samedi : de 9.30 à 12 h

A Louvain-la-Neuve

Maison Médicale
Voie du Roman Pays 16
Tél. 45 01 01.

Jours ouvrables :

de 9 à 12 h
et de 14 à 17 h

5. L'action sociale

Les bibliothèques d'hôpitaux fournissent des livres aux malades de la Clinique Saint-Pierre et aux pensionnaires de la Résidence « Le Chenoy ». Une équipe de 14 bénévoles ont ainsi prêté plus de 7.000 livres en 1988. Cette même équipe a organisé des visites et des activités distrayantes afin de rompre l'isolement social des pensionnaires des résidences « Le Chenoy » et « Senior-la-Neuve ».

Comment aider autrement la Croix-Rouge ?

En devenant membre actif

Tous nos services sont assurés par nos membres bénévoles actifs. Si vous disposez de quelques heures à nous consacrer, il vous est loisible de rejoindre nos rangs pour nous aider dans nos diverses actions.

En devenant membre de soutien

Vous pouvez aussi soutenir notre œuvre en vous joignant à nos membres de soutien. Des cartes à 100, 300, 500 ou 1.000 frs sont disponibles. Nous les ferons parvenir à ceux qui voudront bien verser leur contribution au compte 635-2506801-81 de la Croix-Rouge, Section d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

En participant à l'information du public

Si vous avez bénéficié de sang ou de plasma, si votre malade a été transporté avec diligence et confort, si votre besoin en matériel de convalescence a été satisfait à votre convenance, informez-en vos proches, vos voisins... Vous leur rendrez un éminent service.

Où vous adresser ?

1. Centre de la Croix-Rouge

Rue de la Station 9
1341 Ottignies (Mousty).

2. Renseignements pour candidats membres actifs :

M. Willy Hurez
Tél. 41 38 85

M. Edgard Vergucht
Tél. 41 83 30

M. Léon-Marie Antoine
Tél. 41 56 58

M. André Liénard
Tél. 41 54 11

M. Guy Lourtie
Tél. 61 41 55

AU REVOIR M. HUREZ BIENVENUE M. VERGUCHT !

Vous lirez d'autre part un document relatif aux services offerts par la section locale de la Croix-Rouge.

Ces actions sont l'aboutissement d'un effort constant mené par le Président Willy Hurez qui a consacré, depuis dix ans, la plupart de ses journées au mouvement.

Le vendredi 24 mars, lors d'une séance académique au Centre Culturel, Willy Hurez, 72 ans, visiblement ému, a passé la main à son successeur M. Eddy Vergucht.

D'un colonel e.r. à l'autre, la section locale de la Croix-Rouge est entre bonnes mains !

FETES

LISTE DES JUBILAIRES FETES LE 17 JUIN

Noce de brillant

M. et Mme Carton-Rousseau
Rue Alfred Haulotte 1A
Limelette
Mariés à Saint-Gilles le 29.10.24

Noces de diamant

M. et Mme Roch-Pierre
Rue du Tiernat 45
Ottignies
Mariés à Pont-à-Celles le 9.2.29

M. et Mme Coulon-Colin
Rue des Deux-Ponts 15
Ottignies
Mariés à Villers-la-Ville le 1.6.29

M. et Mme Delbrouck-Bouguignon
Chaussée de La Croix 28
Ottignies
Mariés à Gosselies le 28.8.29

M. et Mme Parmentier-Vermeersch
Grand'Rue 63
Céroux-Mousty
Mariés à Gand le 16.10.29

Noces d'or

M. et Mme Kuo-Kuo
Place des Giroflées 7
Louvain-la-Neuve
Mariés à Tainan (Rép. Pop. Chine)
le 3.2.39

M. et Mme Schackels-Hermant
Avenue Armand Bontemps 5
Ottignies
Mariés à Bruxelles le 11.2.39

M. et Mme Bouvy-Flemal
Rue du Blanc-Ry 52
Ottignies
Mariés à Bonlez le 20.2.39

M. et Mme Mayor-Couvreur
Rue des Tulipes 2/204
Céroux-Mousty
Mariés à Ath le 25.3.39

M. et Mme Goset-Berthels
Rue de Lasne 6
Limelette
Mariés à Limelette le 8.4.39

M. et Mme Steveler-Jaspart
Avenue Provinciale 58
Céroux-Mousty
Mariés à Céroux-Mousty le 20.4.39

M. et Mme Smeyers-Matillard
Avenue Provinciale 118
Céroux-Mousty
Mariés à Céroux-Mousty le 6.5.39

M. et Mme Debroux-Vanbaelen
Rue du Chemin de Fer 17
Ottignies
Mariés à Ottignies le 10.6.39

M. et Mme Pinchart-De Loose
Clos des Mésanges 32
Limelette
Mariés à Etterbeek le 17.6.39

M. et Mme Pinchart-Etienne
Avenue de la Paix 16
Ottignies
Mariés à Ottignies le 8.7.39

M. et Mme Vandeveld-Herman
Rue du Culot 57
Céroux-Mousty
Mariés à Ixelles le 20.7.39

M. et Mme Tombeur-Sterckx
Rue de la Malaise 9
Ottignies
Mariés à Bierges le 31.7.39

M. et Mme Vanrusselt-Van Nijverseel
Avenue des Rossignols 66
Céroux-Mousty
Mariés à Anderlecht le 12.8.39

M. et Mme Legrève-Mayné
Rue de Morimont 14
Ottignies
Mariés à Court-St-Etienne le 19.8.39

M. et Mme Palate-Gondat
Avenue de la Paix 88
Ottignies
Mariés à Ixelles le 28.8.39

M. et Mme Maricq-Splingaire
Rue de la Limite 16
Céroux-Mousty
Mariés à Dion-le-Mont le 16.9.39

M. et Mme Legros-Duquenne
Avenue Provinciale 16
Céroux-Mousty
Mariés à Ottignies le 20.10.39

M. et Mme Vastesaege-Holoffe
Rue de Morimont 66
Céroux-Mousty
Mariés à Schaerbeek le 8.11.39

M. et Mme Liefferinckx-
Van Houthave
Avenue des Peupliers 7
Ottignies
Mariés à Uccle le 18.11.39

M. et Mme Thomas-Gillot
Rue de la Chapelle 5
Céroux-Mousty
Mariés à Marchienne-au-Pont
le 28.11.39

M. et Mme Lemineur-Lang
Rue Demolder 2
Céroux-Mousty
Mariés à Thon le 9.12.39



**NOTRE CENTRE
DE JARDINAGE**

PEPINIERE : Ornaments
Fruits
Conifères

Tourbe - Terreaux - Engrais

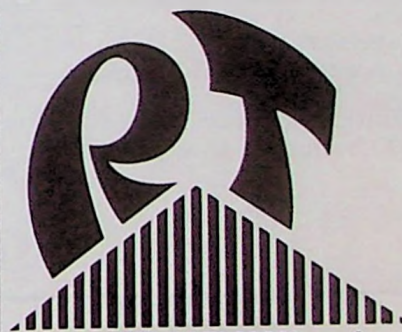
BULBES : Tulipes
Crocus
Narcisses
Jonquilles, etc...

Sapins de Noël

SERRES en aluminium

Traverses de chemin de fer

Semences de gazon



ROBERT Taelman sprl

DES SPECIALISTES
A VOTRE
SERVICE

Tél. **41 61 64**
23, avenue Lambermont
1342 Limelette

JEUX

**LUDOTHEQUE
LUDOMOULIOT**

Pour un enfant, jouer c'est sérieux, c'est vivre et s'exprimer.

Les responsables de la ludothèque veulent permettre à tous les enfants d'expérimenter le plus grand nombre de jeux et de guider les parents dans leurs achats en tenant compte du prix parfois exagéré de certains jouets passagers.

La ludothèque propose non seulement un service de prêt de jeux mais invite également votre enfant à venir jouer avec d'autres bambins de son âge.

Renseignements pratiques

Adresse :
24, avenue des Combattants.

Ouverture :
le samedi de 10 à 12 heures.

Droit d'inscription :
200 francs par an et par famille.

SPORTS

YVES LEROY

**NOUVEAU DIRECTEUR DU
CENTRE SPORTIF DE BLOCROY**

Depuis le 1^{er} février dernier, Yves Leroy a pris la relève de Anne de Sauvage à la tête du Centre Sportif de Blocroy, un des plus vastes d'Europe et le plus grand du Benelux.

Il déclare : « Ce centre sportif est un projet auquel je crois beaucoup. Je défendrai d'abord l'intérêt du Centre... ».

Yves Leroy nous vient de la direction du service des sports de l'U.C.L. et c'est lui qui fut la cheville ouvrière de l'opération de solidarité « Sport Emmanuelle » en faveur des petits chiffonniers du Caire.

TOURISME

LE BOIS DES REVES

LOISIRS ET DETENTE POUR TOUS

Paradis de verdure ouvert tous les jours de l'année, le domaine vous propose :

- 10 kms de chemins et sentiers balisés ;
- une grande plaine de jeux aménagée avec un grand souci de sécurité ;
- une piste de santé de 1.500 m ;
- une piste cavalière ;
- un grand étang de pêche.

Renseignements pratiques

- Entrée libre (zone d'équipement fermée à 21 h).
- Parking (accès pour handicapés).
- Pêche : 180 frs par jour et pour deux cannes.
- Accès à la plaine de jeux : 20 frs.
- Informations : Tél. 41 60 72.

**PIERSON
C'est BON**



010 41.42.43

EXPO CARRELAGES

Toutes marques • Prix de gros

81, avenue des Combattants
1340 Ottignies
Tél. 41 54 15

Le Pneumatique d'Ottignies

Pneus toutes marques • Géométrie
Equilibrage

Chaussée Provinciale 71-73
1341 Céroux-Mousty - Tél. (010) 61 2290

Tennis Club du Parc

Louvain-la-Neuve

Cotisations été 89

- Adultes 4.500
- Etudiants 3.000
- 12 ans et moins 2.000
- Famille 10.500

Le meilleur rapport qualité-prix

- 4 terrains extérieurs - 4 terrains couverts
- Eté : pas de supplément pour les courts couverts (sauf électricité, 100 frs, si nécessaire)
- Affiliation et assurance fédération incluses
- Ecole de tennis
- Restauration rapide à des prix démocratiques

Tennis Club du Parc

5 av. Einstein (en bordure N4)

Tél. 451693

AGENDA

Avril

Musique au Centre Culturel

21.04.89 - 20 h :
Concert Jazz - Fifty-One
Club Wavre

22.04.89 - 19 h 30 :
24^{ème} Concours National de
Musique - Crédit Communal

28.04.89 - 19 h 30 :
Concert des Elèves de
l'Académie

Divers

26.04.89 - 20 h :
CCBW/Ecole Ouverte :
La Tragédie Comique

Bois des Rêves (Ottignies) :
Promenades ornithologi-
ques, les samedis 8 et 22
avril. Rendez-vous : 9 h au
parking du « Bois des
Rêves ». Retour 12 h 30/13 h.
P.A.F. : 100 frs, gratuit pour
les enfants de 12 ans
accompagnés. Inscription :
10 jours calendrier avant
chaque promenade. Tél.
(010) 41 60 72.

Limelette :
Ferme des Convives, rue A.
Haulotte, Voyage culturel à
Paris, le samedi 22 avril
avec Raymond Finet, jour-
naliste. Org. Ferme des
Convives. P.A.F. 900 frs
à verser au compte :
001-1823048-09.
Rens. : (010) 68 81 58.

Limelette :
Ferme des Convives, rue A.
Haulotte, 4, « Journée de
création artistique »,
le 23 avril.
De 10 h à 17 h 30 : atelier ;
12 h : pause déjeuner ;
17 h 45 : clôture.
P.A.F. : 1.000 frs.
Insc. par tél. : (010) 41 17 32
ou sur place.

Louvain-la-Neuve :
Stage de formation du futur
entrepreneur du 25 avril
au 27 juin. Le cycle s'étale
sur 2 mois à raison de deux
séances de 3 heures par
semaine, soit le mardi et le

jeudi de 18 h à 21 h.
Rens. complémentaires et
inscriptions : Business
Center U.C.L., place de
l'Université, 4.
Tél. (010) 47 38 56.

Louvain-la-Neuve :
Le jeudi 20 avril, Corrida
relais.

Louvain-la-Neuve :
Du 20 au 22 avril, Foire
artisanale (C.E.T.M.).

Louvain-la-Neuve :
Le mercredi 26 avril, Nuit
du rock.

FERME DES CONVIVES

Journées de création artistique

23 avril, 21 mai, 18 juin.

Stages d'été

Pour adultes :
du 3 au 6 juillet
du 10 au 13 juillet
du 14 au 27 juillet

Pour enfants :
du 17 au 20 juillet
du 24 au 27 juillet

Renseignements

Tél. 41 17 32

Mai

Louvain-la-Neuve :
Cycle de conférences « Le
Moyen-Age : Art et Histo-
ire », les 2, 9 et 16 mai,
de 14 h 30 à 17 h. Aud. Sc.
10, place des Sciences. Org.
UDA. Rens. C. Dejaegere.
Tél. (010) 47 41 96/47 41 81/
47 41 85.

Céroux :
Place communale, le 4 mai,
dès 14 h, Meeting Interna-
tional de Montgolfières.
Rens. : (010) 61 43 17.

Céroux :
Place communale, les 12,
13, 14 mai, kermesse de la
Pentecôte. Le 15 mai, course
au ralenti pour véhicules
tous types (4 roues,
1 moteur, 1 pilote),
dès 14 h.
Rens. : (010) 61 29 18.

Ottignies :
Les 20 et 21 mai, Ducasse
des Vis Tchapias du Stimont
(plantation du sapin du
général, ouverture des
loges foraines, assaut du
mât de cocagne, sortie « del
djonnesse è des Vis Tcha-
pias », danses...)
Rens. : (02) 735 09 73
(010) 41 54 66.

Louvain-la-Neuve :
Dans la cadre des grandes
rencontres du Musée de
L.L.N., « Le Théâtre Popu-
laire » par Armand Del-
campe, le Ma. 2 mai à 20 h
et le Di. 21 mai à 16 h,
auditoire Montesquieu.
Org. Les Amis du Musée.
Rens. : (010) 47 48 41.

Louvain-la-Neuve :
Cycle « Connaissance de
l'opéra », causeries vidéo-
opéras par le prof. Ph.
Mercier, au C.A.V., chemin
des Sages, 6, à 20 h 15.
Le 3 mai, « Don Giovanni » ;
le 23 mai, « Le couronne-
ment de Poppée ».

Louvain-la-Neuve :
Théâtre Jean Vilar, les 9,
11, 17 mai à 20 h, « Don
Giovanni » de Mozart,
production belge inédite et
commentée. Commentaires
à 18 h 30. P.A.F. 100 frs.
Spectacle à 20 h. P.A.F. 400
- 500 - 600 - 750 frs.
Rens. : (010) 47 48 74/76.

Juin

Ottignies :
Du 2 au 11 juin, Foire
commerciale (site du
Douaire - C.V.).
Rens. : (010) 41 34 65
(P. Motin).

Louvain-la-Neuve :
Cycle « Connaissance de
l'opéra », causerie vidéo-
opéra par le prof. Ph.
Mercier, au C.A.V., chemin
des Sages 6, à 20 h 15,
le 21 juin, « La Finta Giardi-
niera ».

Limelette :
Ferme des Convives, rue A.
Haulotte, 4, « Journée de
création artistique »,
le 18 juin.
De 10 h à 17 h 30 : atelier ;
12 h : pause déjeuner ;
17 h 45 : clôture.
P.A.F. : 1.000 frs.
Insc. par tél. (010) 41 17 32
ou sur place.

Ottignies :
Kermesse du Centre du 16
au 19 juin. Le vendredi 16 :
élection de Miss Ottignies.
Rens. : A. Liénard
(010) 41 54 11.

Limelette (Buston) :
Les 10, 11 et 12 juin,
kermesse.
Rens. : Mme Duerinckx
(010) 41 43 34.

Limelette :
Le 4 juin, Commémoration
au monument « Escadron
Brumagne ».

Bois des Rêves (Ottignies) :
Promenades ornithologi-
ques, les samedis 10 et 24
juin. Rendez-vous : 9 h au
parking du « Bois des
Rêves ». Retour 12 h 30/13 h.
P.A.F. 100 frs, gratuit pour
les enfants de 12 ans
accompagnés.
Inscription : 10 jours
calendrier avant chaque
promenade.
Tél. (010) 41 60 72.

Céroux :
Le mercredi 7 juin, exper-
tise de bétail bleu blanc
belge. Place Communale.
Rens. : R. Vandevandel
(010) 61 36 39.

LITTÉRATURE

MICHEL
LAMBERT

PRIX VICTOR ROSSEL

L'auteur est Ottintois depuis deux ans et habite au quartier Ste-Anne.

Né au Zaïre, il a vécu à Anvers puis à Liège où, après des humanités latin-mathématiques, il a obtenu une licence en administration des affaires. Après une carrière d'économiste comme assistant à l'Université de Liège, il s'est dirigé vers le journalisme, et il est actuellement collaborateur à Télé-Moustique.

Michel Lambert avait publié l'an dernier un recueil de nouvelles très remarqué : « *De très petites fêlures* », qui avait déjà été retenu pour le Rossel, et qui avait reçu, au Salon du Livre de Paris, le prix de l'Union des Editeurs de langue française. Cette année le Prix Rossel, le Goncourt belge, lui a été attribué pour son roman « *Une Vie d'Oiseau* » paru chez De Fallois.

« On s'amuse beaucoup, écrit Jacques de Decker dans *Le Soir*, dans le livre de Michel Lambert. On se fait des niches, on plaisante volontiers, on organise des fêtes. Et le lecteur se prend souvent en train de sourire, voire de s'esclaffer. Et pourtant, ce roman tout en finesse n'a rien, au fond, de très hilarant. Il s'efforce, au contraire, de cerner, par cercles concentriques, un sentiment diffus d'inaccomplissement, de perte de vie (...). Cette vie d'oiseau nous parle de nous, volatiles fragiles et affolés que nous sommes sous nos cuirasses de bonne compagnie. C'est cette sensibilité au plus vulnérable de l'être qui fait sa force et sa beauté ».

Nos lecteurs qui découvriront ce livre et ce nouvel auteur ne le regretteront pas. Et ils sauront gré aux membres du jury de prix Rossel, et aux membres de l'Académie Goncourt venus de Paris tout exprès pour la remise du prix — Françoise Mallet-Joris, Emmanuel Roblès et André Still — de l'avoir recommandé à notre attention.

CONCOURS INTERSCOLAIRE
DE RECITATIONS WALLONNES

Notre Ministre-Président du Conseil de la Communauté Française, Valmy Féaux, ne déclarerait-il pas dans une interview au Bulletin « Wallonie dialectale » : « L'école a souvent privilégié l'étude du milieu naturel mais elle a négligé l'étude du milieu humain. L'instauration d'un cours de wallon à l'école pallierait cette carence ».

En attendant la généralisation de cette initiative, la Fédération Royale Wallonne Culturelle (Brabant/Bruxelles) organise chaque année à Nivelles un concours de récitations

wallonnes ouvert aux élèves des écoles primaires et secondaires de tous les réseaux.

Cette année les épreuves auront lieu en la salle du « Waux Hall » le samedi 22 avril.

Rappelons que ce concours est doté de plus de 50.000 francs de prix et que les cotations portent sur la mémoire, la pureté du langage et l'interprétation de poèmes choisis parmi les œuvres des poètes wallons. Cette docimologie prouve le sérieux du concours.

LIRE A OTTIGNIES-L.L.N.

Bibliothèque de Culture Générale
de Louvain-la-Neuve

9A, place Galilée
1348 Louvain-la-Neuve
Tél. (010) 472859

lundi	de 12 à 18 h
mardi	de 12 à 19 h
mercredi	de 12 à 19 h
jeudi	de 12 à 18 h
vendredi	de 12 à 18 h
samedi	de 10 à 14 h

Bibliothèque de Culture Générale
de Mousty

7, place de l'Eglise
1341 Céroux-Mousty
Tél. (010) 413690

lundi	de 14 à 19 h
mardi	de 14 à 19 h
mercredi	de 14 à 19 h
jeudi	de 14 à 19 h
vendredi	de 14 à 19 h
samedi	de 9 à 14 h

Bibliobus

Tél. (081) 610512

Passage à Limelette un mercredi sur deux (les 8 et 22 mars 1989, etc...)

Place de l'Eglise
de 13.15 à 14.30 h

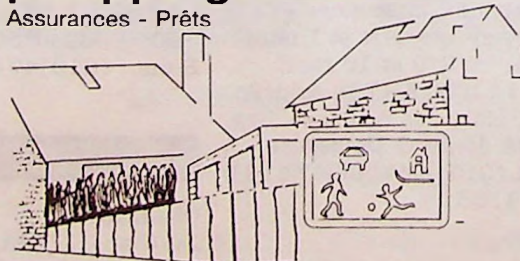
Place de l'Europe
de 14.35 à 15.00 h

Ecole Communale
de 15.05 à 16.00 h

Place de l'Aubépine
de 16.10 à 17.15 h.

philippe gomez

Assurances - Prêts



Try Martin 5 (Hocaille Clos)
1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve
Tél. 010/450545

Spécialiste de l'assurance
pension et des prêts longue durée

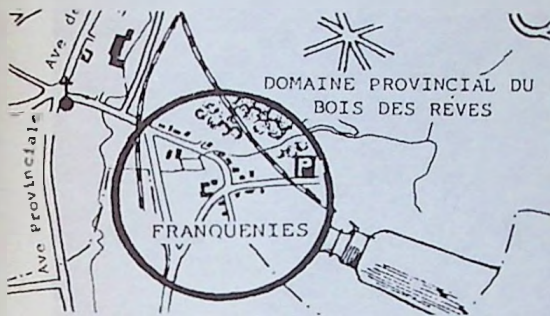
Vous conseiller pour mieux vous assurer...

C'est mon métier

HISTOIRE

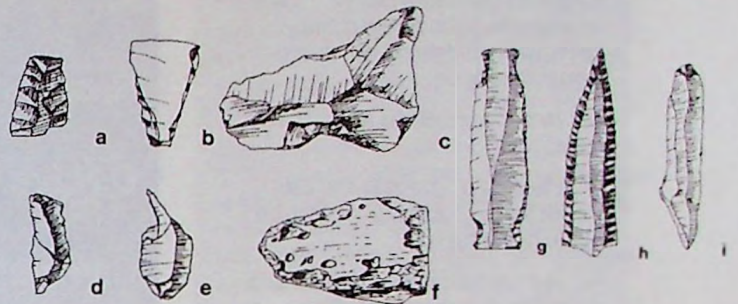
FRANQUENIES : UN SITE, UN FORT-MANOIR, UNE FERME A TRAVERS LES AGES

DE LA PREHISTOIRE A L'EPOQUE ROMAINE



Types d'outillage :

- a. b. : pointes
- c. : grattoir à encoche
- d. : lame
- e. : perçoir
- f. : hache polie
- g. h. i. : lames



Le site de Franquénies s'étend sur les communes d'Ottignies, de Cérœux-Mousty et Court-Saint-Etienne. Il comprend un promontoire rocheux et sablonneux, dominé par le Bois de l'Etoile et traversé en tranchée par le chemin de fer Bruxelles-Namur, la vallée du Ry Angon qui coule à sa base et des champs remontant en pente douce vers le bois de Franquénies, de la Quénique et de Morimont (1).

Le milieu qu'il offre en a fait de tous temps un lieu privilégié d'occupation humaine comme en témoigne le matériel lithique recueilli. En effet, la zone en contrebas du plateau de Lauzelle, à l'abri des grands vents, à proximité de l'eau (Dyle et affluents, en l'occurrence ici le Ry Angon), a constitué aux temps préhistoriques un excellent terrain de chasse et offert en l'absence d'abris naturels contre le froid des sites favorables à l'installation de campements temporaires (1).

Dès le paléolithique inférieur, comme en attestent des pièces acheuléennes, des bandes de chasseurs nomades bénéficiant des périodes de réchauffement relatif avant et après la glaciation de Würm se sont installées en bordure du plateau pour guetter le gibier traversant les cours d'eaux lors des migrations saisonnières (1). L'absence de tout contexte archéologique défini incite toutefois à la prudence (2).

Les phases moyennes du paléolithique sont mieux cernées avec des outils moustériens (2) (3). De nombreux silex ont été récoltés occasionnellement sur le promontoire et dans les champs. Un gisement de phtanite noir à la base du promontoire a fourni un matériau pour l'outillage. Le phtanite est une roche sédimentaire opaque se débitant de façon parallépipédique en éléments anguleux à arêtes vives. Il a fait l'objet d'un trafic d'une certaine importance puisqu'on a retrouvé des

outils façonnés dans ce matériau dans plusieurs localités du Brabant actuel, à Angleur et à Sart-Tilman près de Liège, à Hastière-Lavaux, au sud de Dinant dans la vallée de la Meuse et aux environs de Saint-Nicolas-Waes (1) (2) (3).

L'exploitation de ce matériau paraît présente du paléolithique moyen au néolithique ancien (2).

Le paléolithique supérieur est diversement représenté et sa phase finale mieux fournie est difficilement dissociable du mésolithique.

Le site de Franquénies mérite donc une attention particulière et devrait, s'il bénéficie de fouilles adéquates, devenir un point de référence obligé pour la préhistoire lithique brabançonne (2).

Les stations néolithiques quant à elles abondent dans la région. Le Cinquième millénaire avant notre ère voit s'installer en moyenne Belgique les premiers ensembles de communautés agricoles groupées en villages. Ils appartiennent à la civilisation danubienne et paraissent rechercher les sols limoneux, loessiques, sur lesquels ils pratiquent une culture de céréales sur brûlis de forêt (2).

(Suite p. 28)



• Réunions

• Banquets

(20 à 150 personnes)

Menu type - 750 F. - Apéritif - Duo de jambons fumés aux fruits de saison - Crème Du Barry - Contrefilet Choron, tomate champignons - Tarte aux pommes « Tatin » - Moka, mignardises

LA PALESTRE

Limelette
010/41 09 00



FINANCEMENT DE VOTRE MAISON

« La Terrienne de Jodoigne, Perwez et Wavre »
Société civile ayant emprunté la forme d'une société coopérative, agréée par la Société Régionale Wallonne du Logement.

Prêts hypothécaires (1^{er} rang) consentis aux personnes à revenus modestes ou moyens pour financer :

- la construction d'une habitation ;
- l'achat d'une habitation nécessitant amélioration ou assainissement ;
- les travaux d'amélioration ou d'assainissement d'une habitation.

Taux actuels :
5.50, 6.25 ou 7 %.

Bureau :
Rue du 4 Août, 76
1300 Wavre
Tél. (010) 224156
Ouvert du mardi au vendredi de 8.30 à 10 h,
le mardi et le jeudi de 17 à 19 h.
Visites sur rendez-vous.



UN NOUVEAU GUIDE POUR VOUS SERVIR

Les services Information, Participation et Tourisme ont uni leurs efforts pour réaliser un document qui viendra bien à point à ceux d'entre nos concitoyens qui cherchent à savoir qui vend quoi à Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Le « Guide des Commerçants, Artisans et Industriels » peut être obtenu **gratuitement** auprès des services :

- Information
30 avenue des Combattants
(1^{er} étage)
- Tourisme
40 avenue des Combattants

La Bourse Permanente de l'Emploi

vous propose des offres sélectionnées :

Annonces de la presse quotidienne et périodique

Recrutement du personnel de l'Etat

O.N.Em

Carrières Outre-mer

Offres exclusives de diverses entreprises

Pour mieux vous servir Consultez-nous !

Service de la Participation
Av. des Combattants, 30
1^{er} étage
Tél. : 437811
Extension : 909

TONDEUSES A GAZON :

Jamais le dimanche ni jours fériés n'utiliserez !



VOTRE OPTICIEN

H. METZMACKER

Shopping Center du Douaire
1340 Ottignies
Tél. : 010/413996

Même maison : « La Lunetterie »
Ch. d'Alseberg, 403
1180 Bruxelles
Tél. : 02/3443446

Et maintenant à l'achat d'une monture et deux verres
garantie totale d'un an contre la casse

COMMERCE

NOUVEAU A OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE

A L'INITIATIVE DE L'EHEVINAT DU COMMERCE ET DE L'UNION DES CLASSES MOYENNES

Un service P.M.E. s'ouvre dans notre entité.

Il sera accessible au public tous les 1^{er} vendredis du mois
Administration Communale
Avenue des Combattants 40
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.

Si vous souhaitez créer, reprendre, étendre une affaire

P.M.E. - Service :

— met au point, avec vous, votre projet d'entreprise : analyse d'implantation, des orientations à prendre, des moyens à mettre en œuvre... ;

— élabore votre plan financier, analyse la rentabilité du projet, vous assiste dans les négociations bancaires ;

— vous pilote dans le dédale des obligations administratives ;

— vous conseille sur la forme juridique la plus judicieuse, rédige les statuts de votre société.

Si vous désirez améliorer votre gestion

P.M.E. - Service :

— analyse votre situation financière, vous conseille sur les améliorations à apporter ;

— sélectionne les aides publiques auxquelles vous pourriez recourir, constitue votre dossier, l'introduit auprès des organismes compétents ;

— prend en charge vos problèmes juridiques et administratifs : rédaction des conventions, courriers..., intervention auprès des institutions publiques.

Si vous envisagez d'informatiser votre entreprise

P.M.E. - Service :

— procède à une pré-étude informatique : analyse vos besoins et vos objectifs, étudie la pertinence de l'implantation d'un outil informatique ;

— revoir votre informatisation en vue de l'améliorer et d'optimiser son utilisation ;

— rédige, en toute indépendance, un cahier des charges à l'intention des sociétés d'informatiques, pour faciliter votre choix d'hardware et software ;

— assure le suivi de la mise en place de l'outil informatique choisi.

L'U.C.M. (Union des Classes Moyennes) est un service d'aide aux travailleurs ou futurs travailleurs indépendants et aux P.M.E.

Dès le mois de mai, les Ottintois pourront obtenir gratuitement tous les conseils, les renseignements et la documentation indispensable à leur installation en tant qu'indépendant.

Un service utile et précieux pour vous aider à réussir votre entreprise.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter l'Echevinat du Commerce.

Tél. 418048
437811

Anne André-Léonard
1^{er} Echevin
Echevin du Commerce

PAPETERIE

j'ai un
LOOK
« Le Script »
très chouette!

« *Le Script* »

- Fournitures de bureau
- Articles pour étudiants et écoliers
- Carterie - gadgets

 Centre Commercial du Douaire
1340 Ottignies
Tél. : 010/411919

**LE BRUIT NUIT
PENSEZ-Y !**

**PIERSON
C'est BON**



oto / 41.42.43

CONCOURS FLORAL 1989

QUELQUES FLEURS POUR DES GERBES DE PRIX

Règlement

1. Qui peut participer ?

Toute personne résidant dans l'entité.

ATTENTION : Les professionnels de l'art floral (fleuristes, horticulteurs, revendeurs de matériel de jardinage...), les membres du jury et du Collège échevinal ainsi que leur famille, ne sont pas autorisés à participer au concours.

2. Que faut-il fleurir ?

On pourra fleurir :

- les façades, fenêtres, balcons, portes
 - les cours
 - les jardins
- pour autant qu'ils soient visibles de la rue.

3. Quand fleurirez-vous ?

Le fleurissement peut commencer dès le printemps et se poursuivre durant tout l'été. Le jury parcourra la Ville durant les mois de juin, juillet et août. Les candidats auront donc à cœur de maintenir et de développer leur décoration florale pendant la période naturelle de floraison des plantes placées à l'extérieur.

4. Comment participer ?

En renvoyant le bon de participation avant le 15 mai 1989 à l'adresse indiquée.

BON DE PARTICIPATION

à renvoyer avant le 15 mai 1989 au
Service « Information et Participation »
Avenue des Combattants, 30 - 1340 Ottignies

Nom : _____

Prénom : _____

Rue : _____ N° _____

Code postal : _____ Localité : _____

s'inscrit au concours floral 1989
organisé par la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Date : _____ Signature, _____

FONDS DE GRENIERS

RAMASSAGES A LA CARTE

A partir du 1^{er} juin prochain, le Service des Travaux procédera au ramassage des fonds de greniers et des déchets de jardins (élagage), sauf tontes des pelouses, le premier et le troisième lundi de chaque mois.

Les habitants devront placer eux-mêmes les encombrants sur le trottoir et demander le passage du camion au Service des Travaux.

Tél. 41 74 11.

Marché des Boissons

1926

Etablissements Dubois - Céroux-Mousty
Rue Clovis Dumont 22

Pour vos banquets, mariages, communions, fêtes grandes ou petites
mise en dépôt de boissons, tables, chaises, frigos, pompes, comptoirs, verres, etc...
enlevés ou livrés

Prix d'enlèvement préférentiels

Heure d'ouverture : du Lundi au Vendredi de 13 h 30 à 19 h.
Samedi de 9 h à 17 h.

Pour plus de renseignements :

Tél. 010/616121 - 616097

1988

*Ne déposez pas
vos poubelles...
et vos
encombrants
la veille !*

Merci

AVIS AUX CHEFS DE FAMILLES NOMBREUSES

REDUCTION SUR LE TARIF DES EAUX

Les chefs de famille dont le ménage compte au 1^{er} janvier 1989 au moins trois enfants à charge peuvent obtenir une réduction de 100 hl sur la consommation d'eau.

Le formulaire de demande, à rentrer avant le 31 juillet 1989, peut être obtenu auprès du service social de

l'administration communale - téléphone 437811.

La demande reste valable aussi longtemps que la famille compte au moins trois enfants à charge domiciliés dans la commune. Les demandes antérieures ne doivent donc pas être renouvelées.

AU CENTRE CULTUREL

LE RETOUR DE LA COMPAGNIE

CLAUDE VOLTER

La saison 1988-89 du Centre Culturel s'achève. De l'avis général elle a été d'excellente qualité, avec de grands moments, comme par exemple ; « Shirley Valentine », « Le Secret » avec Annie Duperey, « Les Cahiers Tango » qui furent pour beaucoup la meilleure pièce de la saison, etc...

Les 1.800 abonnés du Centre Culturel ont trouvé tout au long de cette saison des occasions très variées de se divertir et de s'enrichir l'esprit.

Le temps est venu de penser à la saison prochaine. Les responsables s'y affairant. Peu de choses sont déjà décidées. Bien sûr on reverra la revue des Galeries et, cette année la Compagnie Claude Volter, que le Centre Culturel n'avait plus accueillie depuis plusieurs années, sans oublier évidemment Carmina Burana, qui vient de faire un triomphe, et le traditionnel concert du « Festival du Brabant Wallon ».

Quant aux vedettes françaises qui seront invitées, il faudra patienter encore quelques temps avant de connaître leurs noms mais on peut être sûr que tout sera fait pour que la saison prochaine soit de même qualité et remporte un aussi grand succès que la saison qui vient de s'écouler, et pour que peut-être le record du nombre d'abonnés soit de nouveau battu cette année.

A L'ATTENTION DES (FUTURS) PENSIONNES

L'Office National des Pensions tient une permanence le deuxième mardi ouvrable de chaque mois de 14 à 15 heures dans les locaux du service social communal, avenue des Combattants 40 à Ottignies.

Tous les problèmes relatifs à la pension des travailleurs du secteur

privé (ouvriers et employés) peuvent être soumis à cette occasion.

Le service social communal est également à la disposition de la population tous les matins de 8 h 30 à 11 h 45 pour cette matière.

Tél. 437811.

GARDIENNE D'ENFANTS ?

La petite enfance vous attire ?

La fonction de gardienne peut vous épanouir ?

Nous vous offrons l'encadrement et le soutien d'un service organisé par le C.P.A.S. et agréé par l'O.N.E.

Le C.P.A.S. d'Ottignies-Louvain-la-Neuve recrute des candidates gar-

diennes de plus de 21 ans domiciliées sur le territoire de la commune, surtout sur Louvain-la-Neuve.

Une lettre de critère et le règlement du service sont à retirer au Secrétariat du service 20 avenue du Douaire 1341 Ottignies-Louvain-la-Neuve Tél. 436511.

SI VOUS SOUHAITEZ...

— mieux connaître les priorités que s'est donnée le nouvelle majorité en matière de programme pour les six années à venir, demandez la brochure « Une nouvelle gestion communale » auprès du service « Information et Participation », tél. 437905.

— rencontrer votre Bourgmestre ou un Echevin pour lui exposer un problème particulier, pernez contact avec Eliane Rigot (tél. 437802) qui vous fixera un rendez-vous.



Coiffure Monique

Rue Chapelle aux Sabots 20
Limauges (Céroux-Mousty)
Tél. 010/61 24 33

- Mèches bonnet
- Dépositaire des produits du Dr. Renaud
- Banc solaire à votre disposition

Fermé lundi et mercredi après-midi

POINT DE VUE LATINO-AMERICAIN

LES LOIS DU MARCHÉ MONDIAL EMPECHENT LE TIERS MONDE DE SE DEVELOPPER ET DE S'AUTO-DETERMINER

Prétendre que notre développement se voit enrayé par le remboursement de la dette externe et ses services, c'est voiler la responsabilité de la Haute Finance Internationale qui, via le rôle subtil des lois du marché mondial, conditionne la baisse accentuée des prix des matières premières ainsi que l'érosion de nos monnaies suite aux variations contrastées des taux de change.

A notre avis c'est ce monde financier qui est responsable de la presque banqueroute de nos économies puisqu'il est difficile de penser qu'il ignorait l'emploi irrationnel (corruption et modernisation des armées) des prêts accordés aux autorités civilo-militaires latino-américaines.

Dès lors, vu l'urgence de développement pour pallier à la misère des secteurs populaires et que nos pays consacrent depuis les années '70

plus de 60 % de leurs recettes d'exportation rien qu'à payer les services de la dette externe, nous suggérons l'interpellation du monde financier et la réalisation d'un bilan exhaustif sur le total des intérêts déjà payés par chaque pays débiteur pour :

a) diminuer du montant total de la dette les intérêts déjà payés ;

b) acquitter les pays dont les intérêts versés l'auraient déjà couverte. La confiscation de l'entièreté des avoirs financiers et immobiliers des ex-mandataires tiers mondistes convaincus de détournement des fonds d'Etat doit être de rigueur.

Il va sans dire qu'il est vain de promouvoir le développement du Tiers Monde sans procéder dès maintenant à :

a) la rationalisation des échanges économique-financiers entre le Tiers Monde et les pays industrialisés via la mise sur pied des structures susceptibles de garantir la stabilité des taux de change et des prix des matières premières ;

b) la réduction drastique des dépenses militaires et à la signature des traités de paix de longue durée dans la région ;

c) une franche collaboration technico-scientifique et à favoriser le transfert de technologies nouvelles et de pointe afin de promouvoir un rendement maximal dans les diverses branches de l'activité économique et réduire ainsi les écarts de productivité source principale d'un échange inégal en faveur toujours des pays industrialisés.

L. Bustamante S.C.

20 MAI :

FANCY FAIR
A L'ECOLE DE
LIMAUGES

Dans le cadre du 60^e anniversaire de Tintin, qui coïncidera avec l'inauguration de la rue Hergé à Ferrières, les enfants de la classe de Mme Montois présenteront une animation consacrée aux héros du célèbre dessinateur.

Les élèves ont prêté une oreille attentive aux informations données par Eric Gilles et José Desmet (tintinologues inconditionnels !) lors de leur passage à l'école.

FRANQUENIES

(Suite de la page 23)

En Haute Dyle, il faut toutefois attendre une phase plus avancée de cette période (3.000 a.C.) pour trouver une occupation mieux affirmée. (Stations à Court-Saint-Etienne ; au bois de l'Etoile, où une taillerie était établie à proximité du banc de phanite à la base de la colline ; au hameau de La Croix, près des sources du Blanc-Ry ; à Limelette ; à Limal au lieu-dit Morimoine ; ...) (1) (2).

Les premières phases de l'âge du Bronze apparaissent vers 1.800 a.C. mais seules les phases finales, vers les Xe-IXe s. a.C., sont perceptibles dans la Haute Dyle avec l'installation de populations que l'on rattache au faciès culturel des champs d'urnes et dont les ensembles de sépultures à incinération en urnes, sous tombe plate, apparaissent sur le versant droit de la Dyle, plus particulièrement à Court-Saint-Etienne et à Biez (2).

Vers le milieu du VIIe s. a.C. (I^{er} âge du Fer), des groupes de guerriers porteurs d'épées Hallstattiennes de Bronze et de Fer et meneurs de chevaux de grandes tailles vinrent s'établir en conquérants dans la

vallée. Leurs sépultures consistent en des tombelles élevées au-dessus du dépôt funéraire placé à même le sol. Leur installation se fait sans élimination des descendants des populations champs d'urnes. La localisation géographique de leurs sites d'occupation est quasi toujours la même c'est-à-dire à proximité des crêtes de séparation des rivières sur les hauts versants convexes des vallées vers la cote 100-110. A l'arrière le profil du terrain s'adoucit et s'ouvre assez largement sur des plateaux sablo-limoneux. (Court-Saint-Etienne ; Limelette, fond des tombes ; Limal, Morimoine ; Wavre, Bruyère St-Job ; ...) (1) (2).

Le deuxième âge du fer caractérisé en Gaule par l'arrivée des Celtes est mal représenté en Haute Dyle. L'absence totale de matériel archéologique excepté pour la phase finale a parfois été attribuée au fait de raids de cavaliers envahisseurs (2).

Vers 200 a.C. arrivent de l'est des Belgae et la tribu des nerviens occupe le Brabant et le Hainaut.

(à suivre)

C. LUCAS

N.D.L.R. : Une bibliographie sera publiée en fin de série.